

Ц. Исторический Архив  
Фонд № 2117 п. № 1 — Ед. № 168

1363



ՆԱՅԱՐԺԱՆԱԿԱՆ  
ՆԱԿԱԿՆԵՐ  
ՆԱԿՈՒՅՈՒՄ

TRANSLATION.

FROM THE EXTRAORDINARY COMMISSION  
OF THE S.S. REPUBLIC OF GEORGIA.

The secret Menschevist Central Committee and another white-guard organisation known under the name of the "Paritet Committee of Georgia" have put as a basis of all their acts, during the three years of the existence of the soviet Regim in Georgia, the preparation of an armed rising to overthrow the soviet power.

From the documents seized on N. KHOMERIKI, G. PAGAVA, and ZINAMDSGVARICHVILI, it is proved that the menschevists and other bandit parties have taken this adventurous path.

The letter or direction of N. JORDANIA seized at the arrest of TCHIKVICHVILI urging to an armed rising, and the letter of V. GJOUGELI show that the Menschevists are starting in the near future the armed rising against the soviet power in Georgia.

Until the last moment the extraordinary Commission of GEORGIA thought that the counterrevolutionary parties (Menschevists, National-democrats, Federalists of the Right, etc.), would not start it on account of the entire impossibility of success of such adventurous acts.



But the events of the last few days, when the menschevist bandits in the company with the princes the nobles, generals and traders, have provoked an armed rising at TCHIATOURI, and several other places of Georgia, shows that there are no bounds to the attempts of the counter-revolutionists, and that the most severe punishment on the part of the organs of the proletarian power against the criminals who lead the country and the working classes to such adventures, is the only way to safeguard the country against these insane attempts.

On account of the above, the extraordinary Commission of Georgia decides: all the undernamed persons who are the organisers of the armed rising against the proletariat, and unreconciliable enemies of the peasants and workmen Government, are condemned to the highest measure of penalty: "To be shot".

1° N. KHOMERIKI, President of the Paritet Committee, Member of the Central Committee of the menschevists, member of the foreign bureau.

2° DJOUGELI Valiko, Member of the Central Committee of the Foreign Bureau,

3° CHIKVISCHVILI Benia, Member of the Central Committee of the menschevists,

4° PAGAVA Gogita, Member of the Paritet Committee, Member of the Central Committee of the Menschevists.



- 13° SALUKVADZE Giorgi, President of the Georgia
- 5° ~~Illegal~~ ZINAMDZGVARICHVILI George, Member of the Paritet Committee, Member of the Central Committee of the National Democrats, was leading actions of the bandit CHELOKAEV, ~~IA Vano, President of military organisation~~
- 6° ~~in Georgia~~ NODIA Vassili, Member of the Central Committee, President of the military commission of the Paritet-Committee, ~~organiser of the orders of the Paritet-Committee~~
- 7° KARALACHVILI Salomon, former general, prince, appointed by the Paritet-Committee, commanding the armed forces in western Georgia, ~~Western Georgia, author~~
- 8° ~~attack~~ KOGUASHVILI Michael, Social-federalist of the right wing, President of the terrorist organisation which committed several murders by order of the Central Committee, ~~upper Svaneti, former prince,~~
- 9° ZENTERADZE, empowered by the Foreign Committee. Came to Georgia to start the rising, ~~the robbing~~
- 10° ~~the~~ ASSATIANI Feodor, President of the Koutais Committee of the mensheviks, organiser of the military part in Koutais and its vicinity, ~~in Tiflis secret Com-~~
- 11° ~~the~~ CHEIDZE Rafaël, former President of the Committee of mensheviks at Batum, organiser of the banditism of Matitaishvili and Mukashtavria, near Ozurghe-ti, ~~leader of the young Social Federalists,~~
- 12° CHITAISHVILI, president of the military organisation in Batum, ~~leader to create bands of criminal elements~~



- 13° SALUKVADZE Georgi, President of the Ozurgethi illegal Committee of Mensheviks,
- 14° SABASHVILI Mika, President of the Batum Committee, Member of the Central Committee menshevikist,
- 15° ZOMAIA Vano, President of military organisation in Ozurgethi,
- 16° ZISKARISHVILI Gabo, Member of the Constituent Assembly, organiser of the orders of the Paritet-Committee,
- 17° GVALIA Michael, Member of the Central Committee of National Democrats of Western Georgia, author of attack on train at the station of Boslevi on the Chiaturi branch,
- 18° GARDABKHADZE Nestor, military chief of the movement in upper Swaneth, former prince,
- 19° DGEBOUADZE Leo, member of the Central Committee of National Democrats organiser of the robbing of the EKSOV on command of the Paritet Committee,
- 20° Tevzadze Sardon, Member of Constituent Assembly before his arrest, secretary of the Tiflis secret Committee lately working in the military Committee for the Central Committee of the Mensheviks,
- 21° SVANIDZE Gedevan, President of the Central Committee of the young Social Federalists,
- 22° DADIANI Mushti, former Prince, empowered by the Paritet Committee to create bans of criminal elements



23° *KAPANADZE Vardan, President of the schoropani Committee of Menschevists at the orders of the Paritet Committee. Was organiser with GVALIA of attack on train near BOSLEVI,*

24° *DADIANI Otar, former prince at the head of the movement in Mingrelia, was empowered directly by the Britet Committee.*

*August 30 th. 1924.*

*TIFLIS "*



6  
124

## LA GEORGIE A LA VEILLE DU SOULEVEMENT

Une information de Géorgie en date du 20 Août permet d'expliquer les causes immédiates de l'insurrection qui vient d'éclater. Nous en extrayons les passages les plus caractéristiques.

### 1

#### Persécutations.

Depuis le mois de mai, les autorités d'occupation ont redoublé les mesures de répression. Dans le district de Zougdidi, à Poti et dans toutes les autres parties de la Géorgie occidentale, des arrestations en masse ont été opérées et les personnalités en vue furent soumises, par les Tchéka locales, à de véritables tortures. Ainsi à Zougdidi, un membre du parti social-démocrate arrêté, fut amené sur le bord du fleuve, battu et jeté dans une fosse pleine d'eau. On le menaça, s'il ne dénonçait pas les organisations antibolchévistes, de l'enterrer vivant dans la fosse même. N'obtenant rien de lui, les bourreaux le jetèrent dans un souterrain de la tchéka. A Poti, les détenus furent torturés avec des fils de fer chauffés à blanc. Dans le district de Bortchalo huit personnes furent laissées sans nourriture pendant deux semaines.

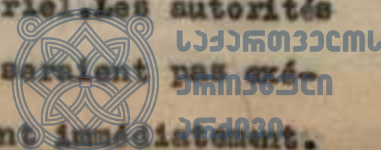
Dans beaucoup de cas les torturés, dans la crainte d'être soumis à de nouvelles épreuves s'abstiennent de donner des renseignements sur les tortures. Dans les caves de la tchéka



ka de Tiflis sont enfermés 131 Hommes politiques parmi lesquels plusieurs membres de l'Assemblée Constituante.

Pour obtenir des dénonciations sur M. Tchikvichvili, maire de Tiflis, arrêté, les Tchékistes soumièrent à des tortures inouïes M. Okropiridzé arrêté en même temps que lui. En général, les tchékistes ont adopté comme système, de torturer les membres moins actifs des partis pour les obliger à faire des aveux et soumettre les membres importants à un régime moins cruel, car ils savent qu'il est impossible d'obtenir quoi que ce soit de ces derniers.

Les répressions dans les chemins de fer, en Juillet, soulevèrent un grand mécontentement parmi les cheminots sur toutes les lignes. Vu le mauvais état du matériel non réparé depuis longtemps, et la désorganisation dans le trafic, qui en résultait, les catastrophes étaient devenues de plus en plus fréquentes. Au lieu de faire entreprendre les réparations nécessaires et d'améliorer les transports au point de vue technique, le Pouvoir Soviétique confia le soin de rétablir l'ordre dans les chemins de fer, à la Zaktchéka (tchéka de la Transcaucasie) qui prit des mesures de son genre: l'adjoint au chef des ateliers centraux de Bakou et plusieurs employés furent condamnés à mort; d'autres furent jetés en prison. Les ouvriers protestèrent alors. A Bakou, Tiflis, Khachouri se tinrent de grands meetings pour exiger la libération des innocents condamnés et démontrer que les catastrophes devaient être uniquement attribuées au mauvais état du matériel. Les autorités intimidées déclarèrent que les condamnés ne seraient pas exécutés. Mais des arrestations en masse suivirent immédiatement.





8-3-1936

Au mois de Juillet, les détenus de la prison de Météhi déclarèrent la grève de la faim exigeant que les actes d'accusation contre eux leur soient présentés ou qu'on les remette en liberté. En réponse on leur annonça que 91 d'entre eux étaient condamnés à la déportation dans des provinces de la Russie centrale.

11

-----

### Persécution contre la langue géorgienne.-

Le pouvoir soviétique mène une lutte acharnée contre la langue et toute la culture géorgienne. Les communistes russes et arméniens se sont unifiés dans cette lutte. Les hautes fonctions dans les services de l'Etat et dans les services communaux sont confiés à des personnes qui ne parlent pas le géorgien: c'est là un moyen de russifier les diverses institutions. Pour affaiblir l'élément géorgien à Tiflis, on confisque et on nationalise surtout les maisons appartenant à des géorgiens. La banque coopérative de Géorgie a été supprimée et ses biens transmis au Centre-social ( Union Centrale.

Les publications en langue géorgienne, même celles qui ne s'occupaient que de questions littéraires et scientifiques, sans se mêler de questions politiques, furent interdites. L'Ecole Polytechnique " fut épurée " des éléments géorgiens, et " l'épureme" de l'Université de Géorgie est mis à l'ordre du jour. Les communistes russes ont déclaré " Nous arriverons bientôt à l'université de Géorgie. "

La lutte sur le terrain national a atteint un degré jusqu'ici inconnu. Le communisme est devenu, pour les anciens fonctionnaires russes, un nouveau moyen de russification du pays .



Persécutations contre l'Eglise Géorgienne.-

La destruction de édifices religieux continue. Les cometières dont les monuments sont enlevés, sont transformés en lieux de sport.. Dans tous les villages les églises sont fermées. Les persécutations religieuses furent particulièrement violentes dans les districts de Sénaki et de Zougdid, certaines <sup>églises</sup> furent fermées, d'autres démolies ou transformées en dancing. La population adresse aux autorités une pétition pour réclamer la cessation de ces actes sacrilèges; en résultat les signataires furent en partie arrêtées, en partie frappés d'amende. La population répondit à ces mesures par les grands meetings de protestations. Des arrestations furent alors opérées et environ 1.500 personnes, hommes et femmes, furent déroués dans la prison centrale. Les détenus furent laissés sans nourriture et ce furent les habitants des villages environnants qui organisèrent un ravitaillement pour les empêcher de mourir de faim.

Cette situation se poursuivit pendant un mois; puis le pouvoir central se mit à faire recueillir les signatures des détenus sur des feuilles en blanc qui ensuite étaient découvertes d'on ne sait quel texte ; à cette condition on les remettait en liberté.

Environ trois cents personnes furent retenues après avoir été battues et torturées , elles furent transférées dans diverses prisons où elles se trouvent encore.



10  
128

Situation économique

Les paysans sont complètement ruinés. Les impôts exorbitants et leur perception se fait avec la plus grande cruauté. Toute la récolte en Géorgie orientale est détruite par la sécheresse et, en Géorgie occidentale, il fut impossible de faire les ensemencements. La famine menace les campagnes. Les prix des marchandises ont doublé et les salaires des ouvriers a diminué de 20 % - 25 %. Cette situation souleva un grand mécontentement, même parmi les communistes. Des meetings ouvriers furent organisés à Tiflis pour réclamer l'augmentation des salaires. Le cours du "tchervonets" tombe, la presse à billets s'est remise en marche et le cours de la monnaie suit une baisse vertigineuse.



Avril - Sept. 1924

99

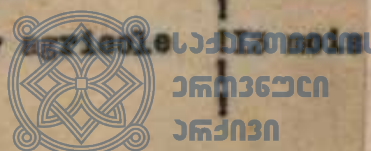
LISTE DES FUSILLES

(Ière Liste)

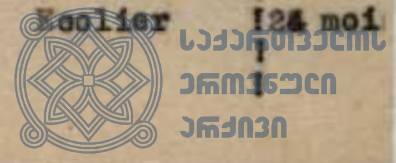
PERSONNES QUI ETAIENT DETENUES QUAND ECOLA LE SOULEVEMENT ET FURENT  
EXTRAITES DE PRISON POUR ETRE FUSILLES.

Détenus extraits de la prison de Metchhi (Tiflis) et fusillés:

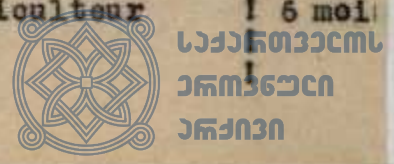
	Noms et prénoms	Classe sociale.	Parti politique	Profession	Nombre de mois de détention
I-	Tsiskerachvili Gabriel	paysan	S. démoc.	Membre de l'Assemblée Constituante	Mai 1923
2-	Thevsadzé Serdion	"	"	Ouvrier. Membre de l'A. Constituante	8 mois
3-	Tchikava Alexandre	"	"	Membre de l'Assemblée Constituante	Mars 1924
4-	Glenti Jean	"	"	Intellectuel	7 mois
5-	Kapanadzé Victor	"	"	Ouvrier	III mois
6-	Badsegoua Jean	"	"	Instituteur	Mars 1924
7-	Roussieichvili Ilarion	"	"	Ouvrier typographe	Mars 1923
8-	Kintzoureichvili Alex.	"	"	Etudiant	10 mois
9-	Kohba Therasken	lano.noble	"	ouvrier agricole	10 mois
10-	Phirskaleichvili Gueras	paysan	jeune marxiste	Etudiant	23 mois
11-	Souliaohvili André	"	S. démoc.	Intellectuel	6 mois
12-	Kigouradzé Prokope	"	"	Instituteur	10 mois
13-	Gventsadzé Guiorgui	"	"	Serrurier	7 mois
14-	Vassilievi Alexandre	"	"	Ouvrier agricole	15 mois



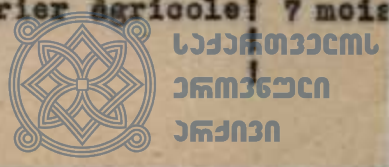
15-	Kotchischvili Guiorgui	paysan	jeune marxiste.	Etudiant	7 m.
16-	Kvernadzé Nicolas	"	S. démoc.	Ecrivain	8 mois
17-	Tchélidzé Ambrossi	"	jeune marxiste.	Etudiant	9 mois
18-	Gagnidzé Phirouse	"	S. démoc.	Ouvrier agricole	5 mois
19-	Kepenadzé Vasso	"	jeune marxiste.	Etudiant	10 mois
20-	Mikéliantz Artème	"	jeune marxiste	Ouv. typographe	8 mois
21-	Kikatcheichvili Michel	"	S. démoc.	Ouvrier agricole	18 mois
22-	Tkemeladzé Irakli	"	S. Fédérale liste.	Etudiant	5 mois
23-	Sadradzé Elie	"	S. démoc.	Ouvrier agricole	7 mois
24-	Dolbaïa Vladimir	"	S. démoc.	Coopérateur	5 mois
25-	Kvijinadzé Basil	"	S. démoc.	Ouvrier	2 mois
26-	Mekhaldiani Basil	"	S. Fédérale liste.	Intellectuel	7 mois
27-	Aslamassachvili Jean	"	S. démoc.	ouvrier agricole	7 mois
28-	Memeladzé Guiorgui	"	jeune marxiste	Etudiant	15 mois
29-	Oourouchadzé Grégoire	"	S. démoc.	ouvrier de chemin de fer	9 mois
30-	Kartsivadzé David	a. noble	s. démoc.	ancien officier	18 mois
31-	Tsitsichvili Grégoire	paysan	s. démoc.	Ouvrier de tramw.	8 mois
32-	Roukhadzé Ilarion	"	"	Ouvrier	8 mois
33-	Gatchschiladzé Ambroise	"	"	"	8 mois
34-	Mentechachvili Grégoire	"	"	Ecrivain	13 mois
35-	Khourkhouli Guiorgui	"	"	Ancien officier	9 mois
36-	Mikhadzé Varden	"	"	Ancien officier	8 mois
37-	Kekelidzé Phoka	"	jeune marxiste	Ecolier	124 moi



38-	IDjanoukvadzé Basile	paysans	jeune marxiste.	écolier	9 mois
39-	IKéréodlidzé Radjen	"	S. démoc.	ouvrier	9 mois
40-	Aronichidzé Grégoire	"	jeune marxiste.	Etudiant	7 mois
41-	Stouroua Anania	"	S. démoc.	Etudiant	7 mois
42-	Baratachvili Batonika	s. noble	National démocrate	Etudiant	8 mois
43-	Tchatchava Arkipo	s. noble	S. démoc.	Instituteur	8 mois
44-	Mélie Joseph	paysan	S. parti	Anc. officier	8 mois
-	Léonidzé Jean	s. noble	"	Anc. officier	8 mois
46-	Mégvinetoukoutsessi Elie	"	National démocrate	Ouvrier agricole	11 mois
47-	Mikéladzé Nicolas	"	"	Avocat	8 mois
48-	Soukatchevi Michel	paysan	S. démoc.	Ouvrier agricole	10 mois
49-	Tcholocachvili Paat	s. noble	National démocrate	Ouvrier agricole	8 mois
50-	Tsiskar <sup>a</sup> oulidzé Dimitri	paysan	National démocrate	Ouvrier agricole	13 mois
51-	Mamadachvili Jordan	"	National démocrate	Berger	18 mois
-	Nakachidzé Constantin	s. noble	S. démocrate	Ing. agronome	9 mois
53-	Djavakichvili Zekharis	"	S. démoc.	Ing. agronome	7 mois
54-	Nasarichvili Vladimir	paysan	National démocrate	Etudiant	10 mois
55-	Makharadzé Elie	s. noble	National démocrate	Officier	8 mois
56-	Avalichvili Dimitri	s. noble	National démocrate	Agriculteur	8 mois
57-	Makachvili Alexandre	s. noble	National démocrate	Agriculteur	11 mois
58-	Makachvili Guiergui (père)	s. noble	National	Agriculteur	6 mois



59-	Makschvili Bizina (père) (fils)	a. noble	National démocrate	Etudiant	20 mois
60-	Petriachvili Zaliko (père)	paysan	"	Agriculteur	16 mois
61-	Petriachvili Guiorgui (fils)	"	"	"	18 mois
62-	Tcholoekschvili Guiorgui	a. noble	"	Menuisier	28 mois
63-	Djandéri Alexandre	"	"	Agriculteur	8 mois
64-	Saguitchvili Sacha	paysan	"	Berger	18 mois
65-	Anthaidzé Panto	"	"	Berger	12 mois
66-	Zathiaschvili Niko	"	S. démoc.	ouvrier agricole	7 mois
67-	Zathiaschvili Guiorgui (frères)	"	S. parti	Ouvrier agricole	7 mois
68-	Varadjachvili Dimitri	"	S. parti	Curé	10 mois
69-	Mébourichvili Jona	"	National démocrate	Médecin	8 mois
70-	Garsiaschvili Guiorgui	"	"	Etudiant	8 mois
71-	Abachidzé Guiorgui	a. noble	Social Fédéralist	Etudiant	7 mois
72-	Svanidzé Guddéon	paysan	"	Etudiant	7 mois
73-	Dideboulidzé Alex.	a. noble	"	Etudiant	8 mois
74-	Makeridzé Grégoire	paysan	National démocrate	Etudiant	6 mois
75-	Khatirachvili Joseph	"	"	Ouvrier agricole	11 mois
76-	Khokhobachvili Achille	"	"	Ouvrier agricole	18 mois
77-	Kandélaki David	"	Social Fédéralist	Etudiant	4 mois
78-	Magradzé Guiorgui	"	"	Etudiant	8 mois
79-	Imnadzé Séverian	"	"	Etudiant	9 mois
80-	Tchélidzé Grégoire	"	"	Etudiant	7 mois
81-	Gueguelia Joseph	"	"	Ouvrier agricole	7 mois



82-	Koukaleichvili Const.	paysan	National démocrate	Etudiant	7 mois
83-	Ademia Akaki	"	"	Etudiant	6 mois
84-	Tsitskichvili Siméon	"	"	Etudiant	6 mois
85-	Tkevadsé Koté	"	"	Coopérateur	6 mois
86-	Kalanderichvili Kalist/	"	"	Etudiant	6 mois
87-	Kharéhadzé Victor	"	"	Ecolier	9 mois
88-	Djorbénadsé David	"	S. Parti	Cultivateur	13 mois
89-	Andronikachvili Alex.	a. noble	S. Parti	Cultivateur	18 mois
90-	Andronikachvili Sosso	a. noble	"	Cultivateur	18 mois
91-	Simonachvili Chakro	"	"	Etudiant	25 mois
92-	Thourmansouli	paysan	"	Berger	12 mois
93-	Manoukshvili Goltcha	"	"	Ouvrier agricole	13 mois
94-	Guigaouri Atchiko	"	"	Ouvrier agricole	11 mois
95-	Tourachvili Abraham	"	"	Ouvrier agricole	12 mois
96-	Chatirichvili Paul	"	"	Ouvrier agricole	10 mois
97-	Gasperichvili Karopeth	"	S. démo.	Ouvrier agricole	13 mois
98-	Othmesouri Guisorgui	"	S. démo.	ancien officier	4 mois
99-	Akhabadzé Vasso	"	"	ouv. chemin de f	8 mois
100-	Dzidsigouri Eugène	"	"	ouv. chemin de f	5 mois
101-	Gréladzé Paul	"	"	ouv. chemin de f	7 mois
102-	Mikadzé Bakva	"	"	ouvrier agricole	7 mois
103-	Minschvili Arsène	"	"	ouvrier agricole	7 mois
104-	Guégoutchadzé Laurent	"	"	Instituteur	7 mois
105-	Phiphia Daniel	"	"	Instituteur	7 mois
106-	Djvania Michel	"	"	ouvrier agricole	7 mois
107-	Djvania Séverien	"	"	ouvrier agricole	7 mois





I08-	Nadareichvili Evsevi	paysan	S. démoc.	Ouvrier agricole	7 mois
I09-	Katcharava Kosta	"	"	Ouvrier agricole	7 mois
I10-	Khochtaris Jean	"	"	Ouvrier agricole	7 mois
I11-	Kaïramoff Kitchik	"	"	Ouvrier agricole	7 mois
I12-	Oourouchadzé Grégoire	"	"	Infirmier	7 mois
I13-	Kikvadzé Vasso	"	"	Ouvrier agricole	7 mois
I14-	Tabidzé Isidor	"	"	Emp. de poste	7 mois
I15-	Oourouchadzé Vasso	"	"	Instituteur	6 mois
I16-	Gvarania Toutkou	"	"	Instituteur	6 mois
I17-	Assathiani Théodor	s. noble	"	Commis	6 mois
I18-	Kakhidzé Grégoire	paysan	"	Instituteur	8 mois
I19-	Nakachidzé Phasta	s. noble	"	Instituteur	6 mois
I20-	Nikouradzé Cyrill	paysan	"	Ouvrier agricole	8 mois
I21-	Phouthouridzé Victor	"	"	O. de chemin fer	7 mois
I22-	Guéguidzé Alexandre	"	"	Pharmacien	7 mois
I23-	Andgouladzé Dimitri	"	"	Ouvrier agricole	7 mois
I24-	Komahidzé Jean	"	"	Ouvrier agricole	7 mois
I25-	Mikelaichvili Malakia	"	"	Ouvrier agricole	6 mois
I26-	Koutelia Grégoire	s. noble	S. parti	Ancien officier	7 mois
I27-	Kedia Alexandre	s. noble	"	Instituteur	7 "
I28-	Mkésidzé Guiorgui	s. noble	"	Ouvrier agricole	6 mois
I29-	Kalsendarichvili Alexan.	paysan	"	Ouvrier agricole	6 mois
I30-	Antachabadzé Michel	s. noble	"	Cultivateur	10 mois
I31-	Kakhouachvili Alexandre	paysan	S. démoc.	Cultivateur	10 "
I32-	Dalakichvili Chakro	"	S. parti	Cultivateur	10 mois
I33-	Merabachvili Alexandre	"	S. parti	Cultivateur	10 mois
I34-	Tcherguesichvili Chio	"	"	Cultivateur	10 mois



135-	Irmissachvili Vasso	payssen	S. parti	Cultivateur	10 m.
136-	Midelachvili Nika	"	"	Cultivateur	10 mois
137-	Barouthachvili Joseph	"	"	Cultivateur	10 mois
138-	Khimbarichvili Guiorgui	"	"	Cultivateur	10 mois



7  
18

LISTE DES FUSILLES

*1<sup>ère</sup> Liste (suite)*

DÉTENUS MALADES QUI FURENT EXTRAITS DE L'HOPITAL ET FUSILLES.

	Noms et prénoms	Classe sociale	Parti politique	Profession	Nombre de mois de détention
139-	Soulkanichvili Vartang	a. noble	S. parti	Ouvrier agricole	23 m.
140-	Georgeoliani Salomon	paysan	s. parti	ouvrier agricole	5 m/
141-	Roussia Irakli	"	S. démoc.	ouvrier agricole	8 m/
142-	Theuthberidzé Beni	"	National démocrate	anc. officier	7 m/
143-	Patarala Gricha	"	Social Républicain	Etudiant	8 m.
144-	Djikiadzé Alexandre	"	S. démoc.	Ouvrier agricole	18 m.
145-	Bokeria Michel	"	S. démoc.	Coopérateur	8 m.
146-	Gaédévsnichvili Avtand.	a. noble	S. démoc.	Etudiant	3 m.
147-	Tekhadoua Mikhael Gougou	paysan	S. démoc.	Ouvrier agricole	3 m.
148-	Svertsiteli Gaïorgui	a. noble	"	ancien officier	12 m.
149-	Vakvakichvili Alexandre	"	"	ancien officier	7 mois
150-	Gatsereia David	"	S. démoc.	Intellectuel	7 m.

Détenus extraits de la Tcheka et fusillés

151-	Chatirichvili Prokope	paysan	S. démoc.	Ouv. de chemin fer	8 m.
152-	Didzé Irekli	"	"	Instituteur	8 m.
153-	Tomaradzé Achill	"	S. parti	Officier	1 m.
154-	Bakoutachvili Alexandre	a. noble	"	Officier	1 m.
155-	Iskandarachvili	paysan	"	Officier	1 m.



156-	Msakarichvili Nicolas	paysan	S. parti	Officier	1 m.
157-	Gagnischvili Dimitri	paysan	National démocrate	Etudiant	7 m.
158-	Svanidzé Paul	paysan	Jeune ré- xiste	Etudiant	5 m.
159-	Meiphariani Michel	paysan	"	Etudiant	5 m.
160-	Dgueboidzé Keko	a.noble	National démocrate	Etudiant	11 m.
161-	Ghourgela Choukouri	paysan	"	Ecolier	4 m.
162-	Dguebouadzé Gricha	a. noble	S. parti	anc. officier	8 m.
163-	Tchekaba Ivlian	paysan	S. parti	anc. officier	8 m.
164-	Boukia Simon	paysan	S. démo	Ouvrier agricole	7 m.
165-	Djaparidzé Siméon	a/ noble	S. démo	Médecin	1 m.
166-	Mourmanichvili David	paysan	S. démo	Ouvrier agricole	7 m.
167-	Abachidzé Chalva	a. noble	National démocrate	Etudiant	7 m.
168-	Sindjikaohvili Jean	paysan	"	Etudiant	7 m.
169-	Kilassonia Kalistrate	"	"	Etudiant	7 m.
170-	Kelanderachvili Kliment	"	"	Etudiant	7 m.
171-	Khophéria Michel (frères	"	"	Etudiant	7 m.
172-	Khophéria Simon (	"	"	Etudiant	7 m.
173-	Donadzé Moïse	"	S. démo/	Ouvrier	7 m.
174-	Mkeidzé Gaïorgui	a.noble	National démocrate	Ouvrier	7 m.

Détenus amenés de la prison de Segouremo et fusillés

175-	Cordeledzé Bessarion	paysan	S. démo.	Ouvrier agricole	10 m.
176-	Gaeguidzé Grégoire	"	"	Juriste	10 m.
177-	Tchvaladzé Sévérian	"	"	Ouv. typographe	18 m.
178-	Mekheradzé Raphaël	"	S. parti	ouvrier agricole	
179-	Mkeidzé Esiki	"	"	ouvrier agricole	



180-	Zobjaria	paysan	S. parti	Ouvrier agricole
181-	Djanelidzé Guiorguia	"	Jeune marxiste	Etudiant
182-	Dolidzé Pierre	"	"	Etudiant
183-	Reussichvili Platon	"	S. démoc.	Ouvrier
184-	Mikadzé Alexandre	"	"	Ouvrier

Détenu fusillé dans la prison de Souzdal -en Russie-

185-	Khomérikhi Noé	paysan	S. démoc.	Ancien Ministre de l'Agriculture.
186-	Tchikvichvili Benjamin	s. noble	" "	Ancien Maire de Tiflis
187-	Nodia Vasse	s. noble	"	Ouvrier
188-	Phagava Geguita	s. noble	"	Juriste
189-	Tainamguarichvili Guiorgui	s. noble	National démocrate	Président de la Chambre agricole
190-	Tsabadzé Vasse	paysan	S. démoc.	ouvrier
191-	Tchkeïdzé Raphaël	"	S. démoc.	ouvrier
192-	Ranichvili Raphaël	"	S/ démoc.	ouvrier
193-	Tsentéradzé Victor	"	S. démoc.	ouvrier
194-	Dvali David	"	S. démoc.	ouvrier
195-	Djougouéli Maliko			

Personnes fusillées à Khoni

196-	Dzivivadzé Rajden	paysan	S. démoc.	Serrurier -Conseiller Municipal
197-	Ouglava Constantin	"	"	Instituteur
198-	Tchenkeli Jean	"	"	
199-	Kakabadzé Cornélie	"	"	Etudiant
200-	Dzivivadzé Nicolas	"	"	

Personnes fusillées en Mingrélie



- 201- Dzvalala Théophile
- 202- Tehantouria
- 203- Tsomela Sisso
- 204- Outchaneichvili Silia
- 205- Essakia Ermile
- 206- Gabilaia Dsouko
- 207- Tchotchia Dimitri
- 208- Topouria Ermile
- 209- Kokaia Michel
- 210- Arossia Kosta
- 211- Kherbédia Doutou
- 212- Goguinava Chalva
- 213- Kartesia Silvestro
- 214- Tsonefa Akaki
- 215- Phartsvenia Alexandre
- 216- Gabounia Terenti
- 217- Ratiani David
- 218- Phitchkia (
- 219- Phitchkia ( frères
- 220- Baramia Hypolite
- 221- Téridadé Gricha
- 222- Andjeparidadé Ollia
- 223- Dguebonadé Alexandre
- 224- Phartsvenia Elie
- 225- Topouridzé Tikhon
- 226- Topouridzé Parmen
- 227- Phoutouridzé Victor
- 228- Koutchoukhidzé Severian



239-	Odicharia Noé		
230-	Odicharia Ambako		
231-	Odicharia Darispan		
232-	Odicharia Barneb		
233-	Odicharia Nicoles		
234-	Siria Joseph		
235-	Djgamaia Achille		
236-	Adamia Badzilo		
237-	Papsva Arsen		Etudiant
238-	Tchikovani Guiorgui		
239-	Khoukhia Jona	paysan	
240-	Aphilava Alexandre		
241-	Aphilava Tchitchiko		
242-	Djganjava Alexandre		
243-	Sakokia		
244-	Thélic Sampson		
245-	Guegatchkeri Kondrati		Négociant
246-	Karbédia Doutou 65 ans	paysan	
247-	Akhelia Alexis		
248-	Adamia Gvadzi		
249-	Kalanderichvili Aristo (60 ans)		Prêtre
250-	Kalanderichvili Mathéas (65 ans)		Prêtre
251-	Gamsardia Jean (75 ans)		Prêtre
252-	Tsomaia Michel (50 ans)	paysan	Négociant
253-	Edjibia Nico (55 ans)	paysan	Négociant
254-	Gogia Andre (55 ans)	paysan	Négociant



255-	Norakia Jasson		
256-	Tchitchoua Kanti		
257-	Tsouleiskiri		
258-	Phitouria Besso		
259-	Boukandzé Rajden ( 82 ans )		ouvrier agricole
260-	Tchitchoua Guïorgui ( 95 ans )	a. noble	
261-	Khohtaria Guérassin ( 55 ans )		prêtre
262-	Khorava ( 70 ans )		prêtre
263-	Kavtaradzé ( 60 ans )		prêtre
264-	Kavtaradzé Philippe ( 58 ans )		ouvrier agricole
265-	Sakhokia Michel		ouvrier agricole
266-	Djaisni Parthen		ouvrier agricole
267-	Djalava Artem		ouvrier agricole
268-	Mkeïdzé Nico	a. noble	
269-	Andjaperïdzé Jona		
270-	Tchoubabria Semson		Officier
271-	Tchitchoua Varden	a. noble	
272-	Djgamaïa Zosim		Ouvrier agricole
273-	Thourkia Besserion ( 60 ans )		Prêtre
274-	Kalendarichvili Alistin dri		
275-	Dadïami Nicoles		
276-	Papaskiri Artem		
277-	Papaskiri Constantin		
278-	Kouthelia Akvsenti		





279-	Kouthelia Doutou			
280-	Changuelia Nicolas			
281-	Changuelia Grigori			
282-	Gvakhania Grigori			
283-	Changuelia Meïse			
284-	Pagava Grigori			
285-	Pagava Galose			
286-	Göbetchia Varlam			
287-	Mgaloblichvili	Frères		
288-	Mgaloblichvili			

Il y a encore plus d'un millier de fusillées en Mingrâlie dont les noms ne sont pas encore connus.

Personnes fusillées à Khashouri dont les noms sont actuellement connus

289-	Debrouandachvili			Négociant
290-	Orâjonikiâzé Sacha			
291-	Gourmanichvili			Etudiant
292-	Nemsadzé David			
293-	Abachidzé Kitoucha			

Personnes fusillées en Gourie dont les noms sont actuellement connus

294-	Makaïdzé Guiorgui			
	(père)			
295-	Makaïdzé	ses fils		
296-	Makaïdzé			
297-	Makaïdzé			
298-	Makaïdzé			



299-	Intakriveli Theophile			
300-	Assatiani Kosta			
301-	Tekelidze Victor			
302-	Tekelidze Simon			
303-	Delidze Platon			
304-	Tchavlechvili			
305-	Dethounechvili Guiorgui			
306-	Khomeriki Vladimir			
307-	Khomeriki Ivtikhi			
308-	Glonti Guiorgui			

Personnes fusillées à Samtrédi dont les noms sont connus

309-	Kopaleichvili Iliko ( 50 ans )		S. démo	Ouvrier
310-	Guégua Ilarion		"	Ouvrier-Coopérat.
311-	Tcheidze Noé		"	Ouvrier
312-	Torondjadze Laurent			ouvrier de chemin de fer
313-	Béradze Jean		S-démo.	horloger
314-	Khoutchoua			
315-	Devidze Noé		S. démo	Instituteur
316-	Balantchivadze Tchitchi ko	paysan	S. démo	
317-	Absienidze	paysan	S. démo	
318-	Kakhiani			
319-	Thargamadze Sérapion	paysan	S. démo	
320-	Thargamadze Elie			
321-	Thargamadze Sévérien			
322-	Khoundadze Guiorgui			



323- | Tchintchvelschvili Semp |  
| son |

Personnes fusillées à Tchiatouri dont les noms sont connus:

324-	Kharbiladzé Nicolas	jeune marxiste	écolier
325-	Charschidzé Justine		étudiant
326-	Mossischvili Varlam		étudiant
327-	Matcharashvili Achille		étudiant
328-	Matcharashvili Sérapion		instituteur
329-	Samkharadzé Parnem		étudiant
330-	Saralidzé Nicolas		écolier
331-	Kékéliadzé Gricha		étudiant
332-	Dolidzé Chalva		Serrurier
333-	Djeparidzé Chaliko		Serrurier
334-	Berardnichvili Iliko		Ouv. chemin fer
335-	Matcharashvili Alexandr		Instituteur
336-	Mélikoff Victor		Coopérateur
337-	Kékéliadzé Iliko		Ouvrier
338-	Saralidzé		ouvrier mineur
339-	Théodorschvili Michel		Serrurier
340-	Vachadzé Lado		Ouvrier
341-	Tseravadzé Valadia		
342-	Tsérétheli Nestor		Officier
343-	Tsérétheli Ernil		Officier
344-	Tsérétheli Pierre		Officier
345-	Tsérétheli Houki		Officier
346-	Gaprindschvili Alexandr	Socialist révolut.	



347-	Tritskichvili Aléko			
348-	Horadzé David			Officier
349-	Txéréthéli Varlem			
350-	Abachidzé Anané			Etudiant
351-	Asqathiani George			Pharmacien
352-	Djoulakidzé Akaki		S. démoc.	Ouvrier agricole
353-	Guegoutchadzé Galaction		Jeune marxiste	
354-	Zourabichvili Lévan		S. démoc.	
355-	Dzvélaïa Mitrophan		S. démoc.	Ouvrier
356-	Asalanichvili Victor			Coopérateur
357-	Gabounia Théodor		Social Fé- déraliste	
358-	Bolkvadzé Philippe		S. démoc.	Etudiant
359-	Gabilaïa Domenti		"	Etudiant
360-	Phkaladzé Ivan		jeune marxiste	
361-	Phkaladzé Guddévan		S. démoc.	Ouvrier
362-	Horadzé Kalistrate		"	Ouvrier mineur
363-	Txéréthéli Gabriel		"	Ouvrier mineur
364-	Gomarthéli Georges		"	Ouvrier mineur
365-				

Enviren 200 prisonniers qu'on devait transporter à Tiflis ont été fusillés dans les wagons mêmes dès que le train se mit en marche, aux environs de Pchiatouri. Les noms de ceux-ci ne sont pas connus/

Personnes fusillées à Letchkoum, dont les noms sont connus:

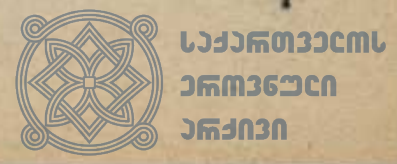
365-	Guélovani Indigo	sa. noble	National	
			démocrate	
366-	Guélovani Alexis	"	"	



367-	Gudloveni Detho		S. Fédéraliste.	Etudiant
368-	Assatiani Beglar ( 75 ans)			
369-	Bantsaladzé (frères		S. démoc	Ouvrier
370-	Bantsaladzé (		"	Ouvrier
371-	Assatiani Djougoula		jeune marxiste	
372-	Assatiani Sipinia			Etudiant
373-	Assatiani Jesn			Prêtre
374-	Akvlédiani Chalva		S. fédéraliste	Juriste
375-	Akvlédiani Boutchou		S. démoc	
376-	Karsaladzé		S. démoc	Colonel
377-	Tchini		N. démoc	
378-	Phrouitzé Epiphan	paysan	S. démoc	
379-	Phrouitzé Arkhipe	"	S. démoc.	
380-	Kharsaladzé Pierre		"	
381-	Kharsaladzé Melkisédek		"	
382-	Bourdjaliani Grégoire		"	
383-	Phéradzé Paul		"	

Personnes fusillées à Rouissi

384-	Phanischvili Lado père
385-	Phanischvili Thiko ( 5 ans) sa fille
386-	Phanischvili Jean son fils 16 ans et 5 filles:
387-	Tamara 14 ans
388-	Souliko 6 ans
389-	Une autre 4 ans
390-	" " 3 ans
391-	un nourrisson



- 392- Phanischvili Basdour
- 393- Zoubike 15 ans ( ses fils
- 394- Tatouns 5 ans (
- 395- Larisa 3 ans ( ses filles
- 396- Kathiko 4 ans (
- 396- Phanischvili Joseph
- 397- Phanischvili Nina ( sa femme
- 398- Panischvili Valedia( leur fils- 3 ans
- 399- Panischvili Nina ( 12 ans
- 400- " Katicouha ( leurs filles- 5 ans
- 401- " Basdoul ( 4 ans
- 402- Panischvili Gudno
- 402- Panischvili Marguerite (sa femme
- 404- Panischvili Tamara ( 9 ans
- 405- Panischvili ( leurs filles 5 ans
- 406- Panischvili Othar ( leur fils 4 ans
- 407- Panischvili Gabo
- 408- Phanischvili (sa mère) 70 ans
- 409- Phanischvili (son file) 16 ans
- 410- Phanischvili Donna
- 411- sa mère -70 ans-
- 412- leur domestique 14 ans
- 413- Panischvili Aneta 23 ans
- 414- Phanischvili Jason
- 415- Phanischvili Sophie -sa femme-
- 416- M<sup>re</sup> Phanischvili mère (80 ans) on lui a coupé les seins et les pieds
- 417- Phanischvili Niko
- 418- Phanischvili Juliette père
- 419- Phanischvili Gegia (son fils) 12 ans
- 420- Louise Phanischvili 10 ans
- 421- Ira " (ses filles 8 ans



18 30

423- I Goulissachvili 70 ans

et beaucoup d'autres dont les noms ne sont pas encore connus. On a éventré une femme enceinte, les enfants ont été massacrés à coup de hache dans leurs berceaux.

Personnes fauillées à Signaghi dont les noms sont connus

423-	Samsachvili Levan		IS. démoc.	
424-	Kasbegui Nicolas	s. noble	IN. démoc.	
425-	Belgachvili Joseph	s.	IS. fédér.	
426-	Vatchnadzé Victor	s. noble	IN. démoc.	
427-	Vatchnadzé Koté	"		Officier
428-	Thoulachvili Vladimir		IN. démoc.	Général
429-	Abachidzé Alexandre		N. démoc.	
430-	Androniaschvili Damenti	s. noble	N. démoc.	Officier
431-	Vatchnadzé Jassé	s. noble	N. démoc.	Colonel
432-	Vakvachvili Ghelva		N/ démoc.	
433-	Tsiskarichvili Joseph		S. démoc.	
434-	Vatchnadzé Constantin	s. noble	N. démoc.	
435-	Abachidzé Levan	"	"	
436-	Abachidzé Nikolas	"	"	
437-	Vatchnadzé Nicolas	"	"	
438-	Vatchnadzé Guïorgui	"	"	
439-	Andronikaschvili Lado	"	"	
440-	Djandjéri Eugène	"	"	
441-	Tchevtchavadzé Malkhas	"	"	
442-	Belgachvili Zakhari		IS. Fédér.	Ancien Colonel
443-	Bekouradzé Guïorgui		IN. démoc.	Ancien officier
444-	Vatchnadzé André		"	
445-	Meguinethoukhoutsessi	Is. noble	"	



446-	Djandieri Giorghi	la. noble	
447-	Vatchadzé Michel	"	H. admos
448-	Egogneschvili	"	"
449-	Abachidzé Chalva		

-----



EXTRAIT DES LISTES DES PERSONNES EXECUTEES EN GEORGIE

-:-:-:-:-

en Septembre 1924

DE LA IÈRE LISTE

Exécutés dont on a les noms, âge et profession.

Dans cette liste n'entrent pas 24 détenus politiques fusillés, parmi lesquels-DJOUQUELI- dont la liste fut donnée antérieurement.

5 détenus politiques arrêtés longtemps avant l'insurrection ( KHOMERIKI - ancien Ministre de l'Agriculture, TCHIEVICHVILI - ancien Maire de Tiflis et député, NODIA - député, PAGAVA et TSINAMDGVARICHVILI - journaliste) furent d'abord transférés à SOUZDAL en Russie où sont détenus les Géorgiens, de là ils furent pris pour être ramenés au Caucase, mais furent fusillés en route, près de MOSCOU.

I - Dans la ville de Tiflis -

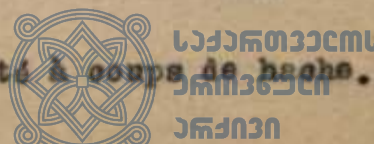
- I- De la prison de Métékhi ..... 138
- 2- De l'hôpital " d° (malades). 12
- 3- Des prisons des Tchéka ..... 24
- 4- De la prison départementale ..... 10 184 exécutés.

- II - Dans la Province de Mingrélie ..... 92 d°
- III - " " " " Signakhi ..... 28 d°
- IV - " " " " Letchkhoumi ..... 19 d°
- V - " " " " Gourie ..... 15 d°
- VI - " " Ville de Khoni ..... 5 d°
- VII - " " " " Khaachouri ..... 5 d°
- VIII - " " " " Tchiatouri ..... 44 d°
- IX - " " " " Santrédi ..... 17 d°
- X - " " le Village de Rouissi ..... 42 d°

451 exécutés.

Parmi les exécutés de cette liste il y a des vieillards, des femmes et des enfants dont:

Georges TCHITCHOUA, âgé de 90 ans, décapité à coups de hache.







hache.

Redjan BOUSKANADZE, âgé de 82 ans, fusillé .

Les familles portant le nom de PANIACHVILI, habitant le village de Rouissi ( en Karthli), furent entièrement exterminées:

- 1- Lado PANIACHVILI et son fils David ( 16 ans)
- 2- Jean PANIACHVILI et ses filles Thamar ( 14 ans ), Spuliko ( 6 ans ) et ses 2 bébés ( 4 ans et 3 ans)
- 3- Mme Julie PANIACHVILI (Veuve) et son fils Grégoire (12 ans) et ses deux filles Louisa ( 10 ans) et Irène ( 8 ans)
- 4- Badour PANIACHVILI et son fils Zoural( 11 ans) et ses 3 filles Tsousouna ( 5 ans) Mathico(4 ans) Larisse ( 3 ans)
- 5- Joseph PANIACHVILI, sa femme Nina, leur filles Nina (12 ans) Katioucha ( 5 ans) et leurs garçons Basoul (4 ans) et Valodia ( 3 ans).
- 6- Guéno PANIACHVILI, sa femme Marguerite, leur fille Thamar ( 9 ans) leur garçon (4 ans) et leur bébé(3 ans)
- 7- Gabriel PANIACHVILI, sa mère (70 ans) et son fils (12 ans)
- 8- Mme Dounia PANIACHVILI, sa mère ( 60 ans) sa domestique ( 14 ans)
- 9- Mme Anna PANIACHVILI ( 23 ans)

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-





hache.

Radjan BOUSEKANADZE, âgé de 82 ans, fusillé .

Les familles portant le nom de PANIACHVILI, habitant le village de Rouissi ( en Karthli), furent entièrement exterminées:

- 1- Lado PANIACHVILI et son fils David ( 16 ans)
- 2- Jean PANIACHVILI et ses filles Thamar ( 14 ans ) Spuliko ( 6 ans ) et ses 2 bbs ( 4 ans et 3 ans)
- 3- Mme Julie PANIACHVILI (Veuve) et son fils Grgoire (12 ans) et ses deux filles Louisa ( 10 ans) et Irne ( 8 ans)
- 4- Badour PANIACHVILI et son fils Zoural( 11 ans) et ses 3 filles Tsousouna ( 5 ans) Mathico(4 ans) Larisse ( 3 ans)
- 5- Joseph PANIACHVILI, sa femme Nina, leur filles Nina (12 ans) Katicouha ( 5 ans) et leurs garons Basoul (4 ans) et Valodia ( 3 ans).
- 6- Guno PANIACHVILI, sa femme Marguerite, leur fille Thamar ( 9 ans) leur garon (4 ans) et leur bb(3 ans)
- 7- Gabriel PANIACHVILI, sa mre (70 ans) et son fils (12 ans)
- 8- Mme Dounia PANIACHVILI, sa mre ( 60 ans) sa domestique ( 14 ans)
- 9- Mme Anna PANIACHVILI ( 23 ans)

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-





haohs.

Radjan BOUSKANADZE, âgé de 82 ans, fusillé .

Les familles portant le nom de PANIACHVILI, habitant le village de Rouissi ( en Karthli), furent entièrement exterminées:

- 1- Lado PANIACHVILI et son fils David ( 16 ans)
- 2- Jean PANIACHVILI et ses filles Thamar ( 14 ans ), Spuliko ( 6 ans ) et ses 2 bébés ( 4 ans et 3 ans)
- 3- Mme Julie PANIACHVILI (Veuve) et son fils Grégoire (12 ans) et ses deux filles Louisa ( 10 ans) et Irène ( 8 ans)
- 4- Badour PANIACHVILI et son fils Zoural( 11 ans) et ses 3 filles Tsousouna ( 5 ans) Mathico(4 ans) Larisse ( 3 ans)
- 5- Joseph PANIACHVILI, sa femme Nina, leur filles Nina (12 ans) Katioucha ( 5 ans) et leurs garçons Basoul (4 ans) et Valodia ( 3 ans).
- 6- Guéno PANIACHVILI, sa femme Marguerite, leur fille Thamar ( 9 ans) leur garçon (4 ans) et leur bébé(3 ans)
- 7- Gabriel PANIACHVILI, sa mère ( 70 ans) et son fils (12 ans)
- 8- Mme Dounia PANIACHVILI, sa mère ( 60 ans) sa domestique ( 14 ans)
- 9- Mme Anna PANIACHVILI ( 23 ans)

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---





108 ~~108~~ 1924 40

AVIS de la TCHEKA de GEORGIE

publié dans le "ZARIA WOSTOKA" (L'Aube de l'Orient) Organe  
du Comité Régional de Transcaucasie du Parti Communiste Russe  
N° 666, du 2 Septembre 194 - TIFLIS-

De la part de la Commission Extraordinaire ( TCHEKA )  
de la R.S.S. (République Socialiste Soviétique) de Géorgie:

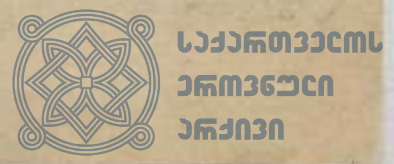
La Commission Extraordinaire de la R.S.S. de Géorgie  
publie une liste complémentaire des personnes qui, pour avoir  
préparé et organisé l'action armée contre le prolétariat et  
comme ennemis irréconciliables du pouvoir des ouvriers et pay-  
sans ont été condamnées à la peine suprême: être fusillés.

LISTE

- 1°- TSITSIANOFF Georges Davidovitch- Ancien prince fut en rapport  
avec la bande Tchéloukaeff et avec le Comité Paritaire.
- 2°- TCHÉLOKACHVILI Paact Vassilievitch- Ancien prince, membre  
actif de la bande Tchéloukaeff- Fournissait des vivres à la  
bande.
- 3°- NAZARACHVILI Vladimir Davidovitch- ancien noble, membre ac-  
tif de la bande Tchéloukaeff et de Karangosoff.
- 4°- ANTCHABADZE Michel Tamsoukovitch - Ancien prince, membre ac-  
tif de la bande Tchéloukaeff. Participe plusieurs fois à des  
pillages, assassinats, etc...



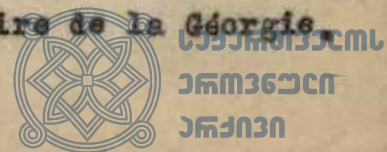
- 5°- LEOMIDZE Ivan Alexandrovitch- Espionnage militaire et intérieur- Banditisme secret et dislocation des K.K.A. avait été condamné antérieurement pour espionnage au profit des Puissances Etrangères.
- 6°- ANTCHABADZE Pankho Ignatievitch- Ancien prince. Agent actif de la bande. Participe plusieurs fois au pillage des paysans.
- 7°- MAKACHVILI- Bidsina Guéorguevith- Ancien prince. Liaison avec la bande Tcholakseff et approvisionnement de cette dernière.
- 8°- MAMADACHVILI Jordan Pavlovitch- Fut principal intermédiaire entre Tcholakseff et le Comité paritaire.
- 9°- ANDRONICACHVILI Alexandre- Donnait systématiquement asile chez lui aux bandits, les approvisionnait et les mettait, en rapport avec le Comité paritaire.
- 10°- ANDRONICACHVILI Saço- Idem.
- 11°- MEGVINET-KHOUTSESOFF Ilia Zakharievitch - Ancien prince- Rapports systématiques avec Tcholakseff et espionnage au profit des Puissances Etrangères.
- 12°- NAKACHIDZE Constantin Melkicédekovitch- Ancien prince, agronome Etait personnellement en rapport avec la bande Tcholakseff l'aidant par fournitures d'habillement.



- 13°- MAKACHVILI Georges Davidovitch- Ancien prince donnait asile chez lui aux bandits et les approvisionnait.
- 14°- DJANDIERI Alexandre Gueorguevitch - Ancien prince serait intermédiaire entre Tcholakoff et le Centre et de même, approvisionnait la bande en habillement, cartouches et vivres.
- 15°- TOUTBERIDZE Nicolas Eristovitch- Ancien officier- Concours à la bande Tcholakoff approvisionnement de la bande en habillement.
- 16°- MANACHVILI Alexandre Gabrilovitch- Ancien Prince, participa à la préparation de l'attaque de la bande Tcholakoff à la gare de Telavi.
- 17°- SOUKHANACHVILI Warkhtang Davidovitch Donnait asile aux membres de la bande et les approvisionnait.
- 18°- POURTOELADZE- Général Major;
- 19°- AKHVLEDIANI - Lieutenant.
- 20°- TCHIKOVANI Ho. Membre du Comité paritaire- Représentant des Fédéralistes à Batoum.

La condamnation des personnes ci-dessus mentionnées ainsi que de celles mentionnées dans le "ZARIA WOSTOKA" N° 665 du 31 août -24 est exécutée.

Le Collège de Commission Extraordinaire de La Géorgie.



123 43  
Président Savnarkom

Kremlin

Moscou

EN 1921 VOS TROUPES AU MEPRIS TRAITE CONCLU ENTRE NOUS  
OCCUPERENT APRES CINQ SEMAINES DE COMBAT LA GEORGIE DEJA RECONNUE I  
INDEPENDANTE PAR VOUS MEMES STOP DEPUIS LE PEUPLE GEORGIEN SUPPORTE  
DES PERSECUTIONS INOUIES ET INCONNUES DANS SON HISTOIRE STOP MAIN-  
TENANT REDUIT AU DESERPOIR IL LUTTE CONTRE VOTRE POUVOIR LA GEORGIE  
LUTTE NON POUR RETABLISSEMENT DE TEL OU TEL REGIME INTERIEUR MAIS  
POUR SON DROIT ET POUR SA DETERMINATION NATIONALE ET POUR RETABLIS-  
SEMENT SON INDEPENDANCE STOP VOUS SAVEZ VOUS MEMES QUE GEORGIE NE  
SE SOUMETTRA JAMAIS A DOMINATION ETRANGERE STOP AU NOM PEUPLE GEOR-  
GIEN JE VOUS PROPOSE D'ARRETER ACTION MILITAIRE ET RESOUDRE CONFLIT  
RUSSO GEORGIEN PACIFIQUEMENT EN NOUS BASANT SUR TRAITE CONCLU ENTRE  
NOUS 7 MAI 1920 STOP JE DECLARE EN MEME TEMPS QUE NOUS SOMMES PRET  
CONCLURE TRAITE COMPLEMENTAIRE GARANTISSANT VOS INTERETS ECONAMIQUES  
ET COMMERCIAUX EN GEORGIE STOP

LE PRESIDENT DU GOUVERNEMENT NATIONAL DE GEORGIE

NOE JORDANIA

Paris, le 6 Septembre 1924



საქართველოს  
ჯარსკეზი  
არქივი

8 SEPTEMBRE 1924.

120 / 14

T.M. 1 ADLER INTERSOCIA PARL  
LABREPCOM CHURTON  
LONDRES

Selon nouvelles de Géorgie peuple géorgien ayant à la tête ouvriers et paysans réduit au désespoir par trois années tyrannie du pouvoir occupation de Moscou s'est soulevé depuis plus ~~de~~<sup>dix</sup> jours mène lutte contre troupes occupation. Dans tout le pays grèves ouvrières combats entre population et troupes soviétiques villages saccagés incendies. Membres notre parti et autres prisonniers sont fusillés sans jugement par Tcheka. ANDRONIKI dont parle communiqué bolcheviste et qui est menacé de mort est un des meilleurs militants socialistes. Au nom social démocratie géorgienne prie proposer troisième internationale et gouvernement de Moscou arrêter effusion sang soumettre conflit à commission mixte de représentants des deux internationales.

TSERETELI

---

4, Impasse des Prêtres  
PARIS.



119  
45  
Paris, le 9 Septembre 1924

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir de Géorgie la dépêche suivante:  
"La lutte continue. Toute la Géorgie sauf Tiflis et Batoum est  
"aux mains des insurgés. Du côté de Batoum les troupes russes  
"arrivent."

D'autre part suivant des renseignements de source autorisée  
Moscou a décidé de reconquérir la Géorgie et dans ce but il fait  
des préparatifs militaires.

En vous confirmant mon télégramme du 6 courant j'ai l'hon-  
neur de vous prier de bien vouloir faire figurer la question  
géorgienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la Société  
des Nations afin de faire résoudre le conflit par des moyens pacifi-  
ques et arrêter l'effusion du sang d'un peuple qui ne cesse de lutter  
pour secouer le joug de l'envahisseur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma  
très haute considération.

Le Président du Gouvernement

National de Géorgie

Noé JORDANIA

Son Excellence  
Monsieur MOTTA

Président de l'Assemblée Générale  
de la Société des Nations

GENEVE



საქართველოს  
ეროვნული  
თავისუფლების  
მოქმედების  
თავისუფალი  
თავისუფალი

117  
Y6

Paris, le 10 Septembre 1924.

Monsieur le Président,

Un acte de barbarie inouïe vient d'être perpétré en Géorgie par le pouvoir d'occupation bolcheviste russe. Conformément aux informations soviétistes officielles, 43 hommes politiques géorgiens, prisonniers du pouvoir soviétique russe, viennent d'être fusillés, sous prétexte qu'ils étaient "chefs des insurgés géorgiens", - tandis qu'en vérité ces victimes étaient arrêtées longtemps avant le 28 Août dernière date à laquelle l'insurrection a éclaté en Géorgie; tel est le cas de M.M. KHOMERIKI, leader socialiste, ministre de l'Agriculture du Gouvernement National Géorgien, prisonnier de la Tcheka depuis le mois d'octobre 1923; SALOUKVADZE, député de l'Assemblée Nationale Constituante Géorgienne, arrêté en 1922; PAGAVA, arrêté en Janvier 1924; DJOUGURII, chef de la garde populaire géorgienne et leader socialiste, arrêté immédiatement à son retour en Géorgie le 6 Août dernier; TCHIKVICHVILI, député -

Son Excellence  
Monsieur MOTTA  
Président de l'Assemblée Générale  
de la Société des Nations

GENEVE



საქართველოს  
აწმკეკი  
არქივი

118  
4X

maire de TIFLIS, arrêté dans les mêmes circonstances en Juin dernier, ASSATIANY et TZINSMDZEVARICHVILI, arrêtés depuis plus d'un an, etc... etc...

L'exécution de ces personnes signifie tout simplement que le pouvoir d'occupation bolcheviste russe en Géorgie affolé de peur pour son existence et assoiffé de vengeance, procède à l'extermination de ses adversaires politiques.

Le sort des victimes exécutées menace des centaines d'autres prisonniers géorgiens, déportés de Georgie en Russie par le pouvoir moscovite dans le courant des trois dernières années.

En portant ce qui précède à votre connaissance et en vous priant de bien vouloir en informer les délégués des peuples civilisés représentés à l'Assemblée de la Société des Nations, j'ose espérer que ces délégués lèveront avec autorité leur voix contre les actes de barbarie auxquels se livre en Géorgie le Gouvernement bolcheviste de Moscou.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Gouvernement  
National de Géorgie

Noé JORDANIA.



საქართველოს  
ეროვნული  
მთავრობა



115  
48

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

doit faire cesser la guerre et régner enfin la justice

DECLARE MR. PAUL-BONCOUR.

-----

GENÈVE II Septembre 1924 ----- La séance de ce matin de l'Assemblée a été marquée par le dépôt, par M. Paul-Boncour, au nom des délégations de France, de Grande-Bretagne et de Belgique, d'une résolution au sujet des événements qui se déroulent en Géorgie.

Le Président donne lecture de la résolution conçue en ces termes:

" L'Assemblée, renouvelant la résolution votée le 22 Septembre 1922 par sa troisième Assemblée, au sujet de la Géorgie, invite le Conseil à suivre avec attention les événements dans cette partie du monde, de manière à saisir les occasions qui pourraient se présenter d'aider par des moyens pacifiques et conformes au droit international, au retour dans ce pays à une situation normale."

M. Paul-Boncour, au milieu de l'émotion générale, monte à la Tribune et fait les déclarations suivantes:

" Il est paradoxal que le sang coule, que la guerre existe sur un point de la terre alors que l'Assemblée de la Société des Nations est réunie.

Il est impossible que la Société des Nations ne fasse pas un geste, ne fasse pas son devoir pour venir en aide aux pays pour qui cette résolution avait été prise.



116 49 2 -

Au moment du départ de M. HERRIOT et de M. MAC-DONALD et malgré la précipitation de ce départ, les deux hommes d'Etat s'étaient mis d'accord sur une demande émue que la Géorgie avait adressée à M. Herriot.

La résolution que nous vous présentons n'a rien de désobligeant pour personne.

Aucun Etat ne peut prendre ombrage que la Société des Nations s'occupe de faire cesser la guerre, et régner la justice."

-----



193  
50

A P P E L

Le Pouvoir Soviétique en Géorgie, affolé par le mouvement populaire, vient de se venger sur des prisonniers politiques qui avaient été arrêtés, pour des motifs divers, bien avant l'insurrection.

Sur un simple ordre de la Tchéka, quarante trois hommes politiques notoires furent fusillés sans jugement.

Le même sort attend des centaines de Géorgiens, déportés en Russie pendant ces trois dernières années.

En outre, dans le but de discréditer le mouvement populaire, le pouvoir Soviétique, répand à l'Etranger des calomnies de toutes sortes et des documents fabriqués dans les geôles de la Tchéka.

Suivant des informations que je viens de recevoir de Géorgie, la marche des évènements fut la suivante:

Le mouvement commença parmi les paysans, en Juin et Juillet, à la suite du prélèvement d'impôts exorbitants, des persécutions religieuses, de la dévastation des Eglises, de la transformation des cimetières en lieux de sports, etc...

Il y eut alors de grands meetings de paysans exigeant la cessation de toutes ces persécutions. Ces meetings eurent comme résultat, des arrestations en masse. Dans la seule Ville de Zougdidé furent amenés 1.500 paysans, hommes et femmes, arrêtés dans les campagnes environnantes.



L'agitation se propagea dans tout le pays et, à la fin du mois d'Août, elle se transforma, dans certains rayons, en soulèvements armés.

Le Pouvoir y répondit, le 1<sup>er</sup> Septembre, par l'exécution de 43 détenus politiques.

La population indignée par cet acte inouï de barbarie, se souleva tout entière. L'insurrection générale commença.

Les détachements géorgiens de l'Armée Rouge, ainsi que beaucoup de Russes, passèrent du côté des insurgés. Le mouvement se répandit dans tout le Caucase.

Maintenant Moscou fait des préparatifs militaires de grande envergure pour reconquérir la Géorgie. Deux Tchekistes sanguinaires, connus pour leur cruauté au Caucase, et en Russie méridionale, PANKRATOFF et ATABEGOFF, l'un Russe, l'autre Arménien, sont nommés dictateurs, avec des pouvoirs illimités, en Géorgie, et dans tout le Caucase.

Au nom du peuple Géorgien, je fais appel à la noble nation Française et à sa vaillante presse en les priant de prêter leur précieux concours à la Géorgie dans sa lutte pour sa liberté et sa culture.

Que les chaînes de Prométhée soient brisées une fois pour toutes!

Paris, le 11 Septembre 1924

Noé JORDANIA  
Président du Gouvernement National  
de GEORGIE



საქართველოს  
ჯანმრთელი  
სამთავრო

M. Pierre R E N A U D E L

Député

Pa lael le 12.9.1924

52

A Monsieur Le Président du Conseil  
M. Pierre Rensudel, député,

Monsieur le Président,

A l'heure où vous pensez engager les négociations pour la reconnaissance "de jure" de la République Russe, voici que se produisent en Géorgie les événements les plus douloureux.

Je ne veux pas revenir ici sur des faits que le Groupe socialiste vous a récemment exposés. Nous vous avons dit comment nous persistions à demander la reconnaissance immédiate de la République russe, mais comment nous espérons que la France réserverait pour elle-même son respect des engagements internationaux au bas desquels elle a mis déjà sa signature.

Mais aujourd'hui le sang coule en Géorgie. Un petit peuple s'est soulevé, farouche en sa volonté d'indépendance.

La République Russe a proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et elle l'a inscrit jusque dans le traité qu'elle avait passé avec la Géorgie avant de la subjuguier.

Il semble donc qu'elle soit la dernière à pouvoir rejeter, sans rien entendre, la plainte d'un peuple qui se lève pour sa liberté.

Vous avez développé l'arbitrage dans la pratique internationale. Je vous supplie à cette heure de vous autoriser de votre action personnelle en Russie et des prochaines négociations que vous allez engager, pour vous adresser amicalement au Gouvernement russe, et pour lui proposer d'arrêter l'effusion de sang.

A défaut de la Société des Nations, votre entremise pourrait provoquer une conciliation salutaire, un arbitrage peut être même une consultation du Peuple géorgien d'où renaîtrait le clame dans le Caucase.

Je ne pense pas qu'une proposition de ce genre puisse vous faire reprocher intervention abusive dans les affaires d'un autre pays.

Elle n'est inspirée que du souci de paix et d'humanité. Le Gouvernement russe ne saurait s'en blesser. Des Russes meurent comme des Géorgiens, dans les sanglants incidents du Caucase.

Permettez-moi donc d'espérer, Monsieur le Président du Conseil, que vous ne resterez pas insensible à la demande que je formule et pour laquelle j'en suis sûr, l'assentiment de tout mon Parti ne manquera pas et la rapidité tragique des circonstances m'avait permis de le consulter.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, mes salutations distinguées/



13 SEPTEMBRE 1924.

111  
53

LABREPCOM CHURTON LONDRES (Labour Party)

Copie DAILY HERALD LONDRES

The Government of Moscow has at last taken off its mask; before the whole civilised world is has started a war of conquest against Géorgie fighting for her indépendance.

The bolchevist troops have made a disembarkment at Batoum and are making terrible reprisals with the population massacring the old men women and children; houses are being burnt whole villages destroyed.

The barbarity of the bolcheviks of Moscow eclipses by far the savagery of the mediseval invaders of Georgia.

I implore you to lift your voice in the defence of the Géorgian people struggling against the Moscovite invaders and to require the solution of the conflict by means of arbitration.

Noé JORDANIA.

Même dépêche en français à:

1°) PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS. PARIS.

2°) PARTI SOCIALISTE BELGE. BRUXELLES.



საქართველოს  
 ეროვნული  
 ბიბლიოთეკა

PARTI SOCIALISTE UNIFIE 12 RUE FEYDEAU PARIS

GOUVERNEMENT MOSCOU A ENFIN OTE SON MASQUE DEVANT MONDE  
 CIVILISE IL A ENTREPRIS GUERRE DE CONQUETE CONTRE LA GEORGIE EN REVOLTE  
 POUR SON INDEPENDANCE ET DA LIBERTE ARMEES BOLCHEVISTES ONT OPERE  
 DESCENTE BATOUM ET SE LIVRENT A REPRESAILLES SANGLANTEES SUR POPULATION  
 PAISIBLE MASSACRANT VIEILLARDS FEMMES ENFANTS HABITATIONS INCENDIEES  
 VILLAGES MIS FEU ET SANG STOP CONQUETE DE GEORGIE PAR LES HORDES SAU-  
 VAGES DU MOYEN AGE PALIT DEVANT BARBARE BOLCHEVIC DE MOSCOU JE VOUS  
 PRIE ELEVER LA VOIE EN DEFENSE DU PEUPLE GEORGIEN QUI LUTTE CONTRE  
 ENVAHISSEUR MOSCOU ET RECLAMER SOLUTION DU CONFLIT PAR ARBITRAGE

NOR JORDANIA

Le 13 Septembre 1924



130  
58

Paris 13 SEPTEMBRE 1924.

Nous venons de recevoir de Géorgie les nouvelles suivantes:

" Les bolchevistes ont reçu des renforts par la mer et ont opéré à Batoum une descente de troupes qui exercent contre la population des représailles sanglantes, en massacrant les vieillards, les femmes et les enfants. Les cadavres gisent le long du chemin de fer. Les habitations sont incendiées; les villages, dans les environs de Batoum, sont mis à sang et à feu.

" Tous les éléments de la population capables de porter les armes se sont joints à la lutte."

On peut affirmer sans exagération que les pages les plus sanglantes de l'histoire géorgienne pâlissent devant le tableau de barbarie inouïe qui se déroule actuellement sous nos yeux.

Au vingtième siècle, devant le monde civilisé, la Russie a entrepris l'anéantissement pur et simple de la nation géorgienne qui lutte courageusement pour sa liberté.

Pour justifier sa politique sauvage vis-à-vis du peuple géorgien, le pouvoir de Moscou a, d'après les informations de la presse, prétendu que tout ce qui se passe en Géorgie ne constitue qu'une question de politique intérieure russe.

Mais en réalité la Géorgie, dont l'indépendance a été reconnue par les puissances et par la Russie elle-même, ne peut être considérée comme une province de la Russie.





Bien que la Géorgie ait été envahie et occupée militairement par la Russie en Février 1921, cet acte de violence ne saurait créer une situation de droit annulant le traité du 7 Mai 1920, conclu entre la Russie et la Géorgie, - d'autant plus que la Géorgie n'a jamais cessé de protester et de lutter avec véhémence contre l'occupation étrangère.

D'autre part, le pouvoir de Moscou en faisant entrer de force la Géorgie au sein de la Fédération des Républiques soviétiques, déclarait dans sa Constitution Fédérale que chaque membre de cette Fédération reste libre d'en sortir quand il le voudrait. Il est donc clair, même au point de vue de Moscou, que la Géorgie était dans le droit de sortir de la Fédération et de reprendre son indépendance.

Par conséquent, la question géorgienne ne peut être considérée comme question de politique intérieure russe; elle est une question internationale et doit être résolue comme telle.

En protestant contre la nouvelle pénétration des armées soviétiques russes en territoire géorgien et contre l'anéantissement de la population, auquel se livre l'armée soviétique, j'ai l'honneur de prier votre Excellence d'intervenir dans le conflit armé russe-géorgien pour le résoudre par des moyens pacifiques.

Veuillez agréer, Monsieur ....., les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Gouvernement National de Géorgie

Noé JORDANIA.



საქართველოს  
ჯანდაცვის  
დაცვის  
ნაწილი

92 57

A TOUS LES PARTIS SOCIALISTES  
ET SYNDICATS OUVRIERS.

-----

Après l'effondrement du tsarisme russe deux courants de la pensée socialiste, le bolchevisme maximaliste et le socialisme démocratique réussirent à appliquer leurs principes comme principes fondamentaux de l'Etat sur des territoires de l'ancien empire tsariste: l'un en Russie, l'autre dans la petite République de Géorgie.

Le bolchevisme appliqua ses principes dans la forme de la dictature de son parti sur toute la population; la social-démocratie réalisa les siens dans la forme de la souveraineté politique du peuple lui-même au moyen de la République démocratique.

Les représentants de l'Internationale socialiste virent sur place l'oeuvre de la social-démocratie de Géorgie et le système politique créé sous la direction de ce parti. Ils l'approuvèrent et firent connaître au monde socialiste la jeune république géorgienne. L'internationale la reconnut comme sienne.

La Russie soviétique, se séparant de la démocratie de l'occident, au socialisme international, se mit à rechercher des alliés dans les pays arriérés de l'Orient soulever l'Asie contre l'Europe, les pays agricoles contre les pays industriels, le despotisme contre la démocratie, tels furent les mots d'ordre de la IIIème Internationale. Sous ces mots d'ordre Moscou cache la politique orientale des tsars qu'il continue.



L'accaparement de nouveaux territoires, la spoliation des richesses d'autrui, le détournement de l'attention du peuple russe asservi, des affaires intérieures vers les affaires extérieures, voilà l'essence de la politique tsariste-bolcheviste. La social-démocratie géorgienne qui se trouvait sur son chemin, la gênait dans cette oeuvre impérialiste.

Moscou qui n'avait pu renverser la République de la Géorgie par la propagande, tenta de la conquérir, en 1918-1919, en faisant pénétrer sur son territoire des bandes armées. Après l'échec de cette tentative, le Gouvernement soviétique reconnut sans réserve l'indépendance de la Géorgie et pour toujours renonça à toute intervention dans les affaires intérieures de ce pays. Mais ce "traité d'amitié" ne fut qu'une ruse militaire. 10 mois après sa signature, le Gouvernement de Moscou, sans déclaration de guerre ni avertissement, envahit la Géorgie de trois côtés et, après cinq semaines de combats entre les troupes géorgiennes et les troupes russes, l'occupa.

Le régime de la troisième Internationale fut imposé à la Géorgie. A la place de la liberté nationale et du système démocratique, le Gouvernement de Moscou érigea le drapeau de l'oppression nationale et de l'asservissement politique.

Des persécutions sans merci commencèrent contre tous les partis politiques, surtout contre le parti social-démocrate qui depuis 30 ans, était à la tête du mouvement ouvrier et paysan et qui, à toutes les élections parlementaires et municipales, avant et après la révolution, avait toujours obtenu la pleine confiance du peuple et la majorité des mandats.



Le peuple ne cessa de lutter contre l'occupation bolcheviste: des soulèvements locaux, des grèves, des meetings de protestation et de manifestations, se succédèrent sans cesse.

Au cours de cet été, la population exaspérée par les bolcheviks, par le pillage économique et l'oppression nationale, prit les armes. L'insurrection générale éclata.

Les bolcheviks y répondirent par l'exécution de nos meilleurs camarades arrêtés, pour différentes causes politiques longtemps avant l'insurrection. Par les mains des bourreaux de la IIIème Internationale périrent de vieux militants socialistes: Khomérikhi, Djougéli, Tchikvichvili, Pagava et beaucoup d'autres. Ce n'est pas tout, les agents du Gouvernement de Moscou couvrirent une véritable chasse contre les socialistes, les arrêtant en masse et les livrant à la merci des Tchéka locales ou centrales; en même temps, les troupes soviétiques exercent des représailles sanglantes contre la population sans armes, incendient les habitations, détruisent des villages entiers.

La IIIème Internationale avec son Gouvernement moscovite sévissent en Géorgie. Meurs mains sont trempées du sang de nos camarades, du sang de tout le peuple géorgien. Les assassinats des détenus sans défense, et l'anéantissement de la population sans armes -ces crimes inouïs ne doivent pas rester sans châtiment, sans la réponse due-. Les communistes de tous les pays qui prêtent leur appui au nationalisme et à l'impérialisme moscovites, ont leur part de responsabilité dans les crimes de



ce Gouvernement. Ils déclarent déjà publiquement qu'on s'approche à la Géorgie à cause du pétrole et des richesses du Caucase nécessaires au pouvoir soviétique pour sa domination. L'impérialisme communiste s'est mis à nu et est devenu plus brutal que jamais. Il lui faut les richesses des autres peuples et, dans ce but, il lui faut anéantir les Etats libres et asservir les peuples libres au Moloch moscovite. Dans ce dessein, ils accomplissent en Géorgie des orgies sanguinaires.

La lutte à mort continue. Les détachements révolutionnaires géorgiens, depuis un mois, se battent contre les envahisseurs soviétiques. Ces derniers continuent à se venger sur la population paisible, massacrant non seulement les adversaires politiques, mais encore les familles, les parents des combattants. La Géorgie n'avait jamais éprouvé une pareille barbarie, même au Moyen-Age, lors des invasions des hordes sauvages.

Les victimes de cette politique sanglante des Soviets, le peuple géorgien et ses meilleurs fils, en appellent à la conscience du prolétariat universel, à la conscience de tous les partis socialistes, au monde civilisé: Soutenez la Géorgie dans sa lutte pour son droit à sa self-détermination nationale et dites haut et ouvertement à Moscou: laissez la Géorgie!

**Exigez avec nous:**

- 1°- la cessation de l'intervention de Moscou dans les affaires intérieures de la Géorgie.



2°- la cessation immédiate des actions sanglantes contre le peuple géorgien et ses hommes politiques.

3°- l'évacuation de la Géorgie par l'armée soviétique russe.

4°- le rétablissement de la souveraineté du peuple géorgien.

Le mot d'ordre de l'ancienne internationale était:  
la liberté de la Pologne!

Que le mot d'ordre de la nouvelle Internationale soit:  
la liberté de la Géorgie!

Paris, le 26 Septembre 1924

Le Bureau à l'Etranger  
du Parti ouvrier social-démocrate de  
Géorgie/

Rond-Point de Longchamp  
4, Impasse des Prêtres (16ème)



97 62  
GENEVE, le 26 Septembre 1924

La Cinquième Assemblée de la Société des Nations,  
ayant examiné la situation de la Géorgie, a pris dans sa séance  
du 25 Septembre 1924 une décision dans laquelle il est dit no-  
tamment:

Les données fondamentales de cette situation n'ont pas  
changé et les événements tragiques qui se produisent en ce  
moment même en Géorgie renouvellent dans nos esprits les  
préoccupations de la troisième Assemblée. La résolution de  
1922 étant acquise, il est permis d'y ajouter l'espoir que  
les Gouvernements des Etats Membres de la Société pourront  
assister éventuellement le Conseil, soit en lui fournissant  
des informations, soit en lui prêtant, dans la mesure où le  
permettraient les circonstances, le concours de leur influen-  
ce pacificatrice.

Nous autorisant de cette décision, au nom du peuple  
géorgien et de son Gouvernement National, nous avons l'honneur  
de prier le Conseil de la Société des Nations de bien vouloir  
examiner le conflit russo-géorgien ainsi que les mesures propres  
à le résoudre sans retard.

Dans ce but, nous invoquons l'article 17 du Pacte de  
la Société des Nations, qui prévoit le rôle du Conseil en cas de  
conflit entre deux Etats non membres de la Société des Nations.

AU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

GENEVE



საქართველოს  
ჯანმრთელობის  
და დაცვის  
მინისტრო

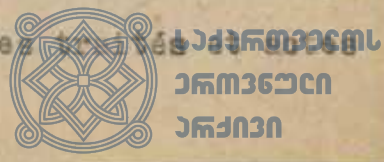
Nous rappelons que le président du Gouvernement National de Géorgie, Monsieur N. JORDANIA a adressé à la Cinquième Assemblée un télégramme en le priant "d'intervenir et de proposer au Gouvernement de Moscou d'arrêter les opérations militaires contre la Géorgie et de soumettre ce conflit à l'arbitrage international".

L'application de l'article 17 du Pacte au présent conflit se justifie premièrement par des opérations militaires qui ont eu lieu en Géorgie.

Dès l'occupation de son territoire par les armées russes, le peuple géorgien n'a cessé d'opposer la résistance la plus énergique aux autorités étrangères et de protester devant le monde civilisé contre l'acte de violence commis contre lui.

Le soulèvement général actuel du peuple géorgien contre le pouvoir d'occupation russe est le développement inévitable des insurrections qui ont eu lieu successivement dans toutes les provinces de la Géorgie. Depuis un mois le peuple géorgien verse son sang en soutenant une lutte inégale contre les troupes soviétiques amenées sans cesse de Russie. La presse communiste russe elle-même relate l'envoi de divisions fraîches. Dans les régions récemment réoccupées par l'ennemi, les habitants sont victimes de vexations odieuses, leurs demeures sont incendiées, leurs biens pillés et détruits, excès commis sous la direction de l'Etat-Major des armées russes et des Tchékistes envoyés de Russie comme Pancratof, Peters et autres.

L'application de l'article 17 du Pacte se justifie également par la situation juridique résultant des traités internationaux.





Après plus d'un siècle de domination russe, le peuple géorgien, en mai 1918, a recouvré son indépendance en tant qu'Etat, indépendance dont l'origine remonte à des siècles. Ayant choisi la république démocratique comme forme de Gouvernement, et élaboré une constitution d'Etat moderne, il créa tous les organes de son administration. Le 27 Janvier 1921, l'indépendance de la Géorgie fut reconnue de jure par le Conseil Suprême, reconnaissance qui fut suivie par celle d'un grand nombre d'Etats. Mais ce fut la Russie des Soviets qui, la première, reconnut l'indépendance de la Géorgie par un traité conclu le 7 Mai 1920 dont l'article Ier est ainsi conçu:

" Se basant sur le droit de tous les peuples, proclamé par la République Socialiste Fédérative Soviétique russe, de disposer librement d'eux-mêmes jusques et y compris la séparation totale de l'Etat dont ils font partie, la Russie reconnaît sans réserve l'indépendance et la souveraineté de l'Etat géorgien et renonce de plein gré à tous les droits souverains qui appartenaient à la Russie à l'égard du peuple et du territoire géorgiens;".

Mais un an ne s'était pas écoulé que la même Russie, en violation du traité signé par elle, attaquait la Géorgie, sans déclaration de guerre et l'occupait après une lutte désespérée qui dura cinq semaines dont furent témoins à Tiflis les Représentants des différents Etats.

Il résulte des faits exposés ci-dessus, -comme il a dû rester été reconnu au cours des débats de la Cinquième Assemblée,-



100 65  
- 4 -

qu'il s'agit bien d'une guerre entre deux Etats, dont l'un, grand et puissant, cherche à écraser l'autre, petit et faible, et que le statut international de la Géorgie ne saurait être modifié du fait de l'occupation militaire étrangère.

Devant le danger mortel auquel est exposé le petit peuple géorgien dans sa lutte pour sauvegarder sa liberté, nous exprimons notre conviction profonde que le Conseil de la Société des Nations voudra bien, au cours de sa présente session encore, prendre toutes mesures de nature à amener la solution du conflit russo-géorgien.

Nous nous tenons à la disposition du Conseil pour lui fournir toutes explications ou précisions et lui remettre tous documents et autre matériel.

Les Délégués du Gouvernement national de Géorgie:

A. TCHENKELI  
Ministre Plénipotentiaire de  
Géorgie en France.

KH. CHAVICHVILI.



26 Sept. 1924 90 66

TO ALL SOCIALIST PARTIES AND WORKMENS SYNDICATES.

After the fall of Russian Czarism, two wurrents of social ideas, the maximalist bolchevism and the democratic socialism, succeeded in applying their principles, as fundamental State principles, on the territories of the old Czarist Empire: the one in Russia, the other in the small Georgian Republic.

Bolchevism applied its principles in the form of dictatorship of its party on all the population; the social democracy realized theirs in the form of political sovereignty of the people themselves by means of the democratic Republic.

The representatives of the International Socialist, saw on the spot the work of the Georgian Social-Democracy, and the political scheme created under the direction of this party, which they approved, and announced to the socialist world the young Georgian Republic. The International recognized it as its own.

Sovietic Russia separating itself from the Occidental democracy, from internationalism socialism, went in search of allies in the back Oriental countries; set Asia against Europe, agricultural countries against industrial countries, despotism against democracy- Such were the commanding words of the 11th International. Under these orders Moscow hides Czar's Oriental politics in which it continues.

The monopoly of new territories, the spoliation of the wealth of others, the turning of the attention of Russia's enslaved people from interior matters toward exterior matters- that is the essence of Czarist bolchevist politics. The Georgian social-democracy, which barred its way, hindered it in its imperialistic work.

Moscow unable to overthrow the Georgian Republic by propaganda attempted to concur it in 1918-1919 by sending across its territories armed bands. After the repulse of these attempts, the Sovietic Government recognized, without reserve, the independance of Georgia, and gave up permanently, all intervention with internal affairs of this country. But the "treaty of friendship" was nothing but a military ruse - 10 months after its signature, the Moscow Government, without any declaration of war, or notification, invade Georgia from three different sides, and after five weeks fighting between the Georgian and Russian troops, occupied the Country.

The mode of government of the 11th International was imposed upon Georgia. In the place of national liberty and of democratic system the Moscow government, planted the national oppression and political slavery flag. Unmerciful persecutions were begun against all political parties, and especially against the social-democracy party, who since 30 years were at the head of the working class and country folk's movement, and who at all parliamentary and municipal elections, before and after the revolution, had always obtained full confidence of the people and the majority of the mandates. The people without ceasing strove against the bolchevic occupation: local insurrections, strikes, meetings of protest, and manifestations followed in turn without a break.

During the summer, the population exasperated, by the Bolchevists, the economical pillage and national oppression, took to arms- General insurrection followed.

The Bolcheviks reposted by executing our finest comrades, who had been arrested for various political reasons long before the insurrection,



By the hand of the executioners of the IIIth International, perished old combatant socialists; Khomeriki, Djougueli, Tchikvichvili, Pagava and many others. This is not all; the Moscow government's agents opened up a real chase against the socialists, arrested them in masses and delivered them to the mercy of the local or central Tcheka. At the same time the Sovietic troops carried out murderous reprisals among the unarmed population, burning their dwellings and destroying whole villages.

The IIIth International, with its Moscovite government, played havoc in Georgia- their hands are saturated in the blood of our comrades, and of all Georgian people. Murders of the arrested defenseless, and the annihilation of the unarmed population; such outrageous crimes must not remain without due punishment.

Communists of all Countries, who support nationalism and Moscovite imperialism, find their part in the responsibility in the crimes of this government. They already declare publicly, that they encroach upon Georgia on account of its petrol and Caucasian riches necessary to the Sovietic power for its domination. The communist imperialism hides nothing and has become more brutal than ever. They must have the wealth of other people, and to this end, they annihilate the free states and make slaves of free people of Moloch Moscovite- for this purpose they accomplish in Georgia their murderous orgies.

The struggle to death continues. The Georgian revolutionary detachments, since a month, fight against the Sovietic invaders. These last named continue to revenge themselves on the non-fighting population killing not only political adversaries, but even the families and parents of those fighting. Georgia never before has experienced such equal barbarity, not even in the middle ages, at the invasion of savage gangs.

The victims of this murderous sovietic politics, the georgian people, appeal to the conscience of the universal proletariat and all the socialist parties of the whole civilized world- Support Georgia in its struggle for right and its own determination and tell loudly and openly Moscow: Hands off Georgia!

Insist with us:

- 1- The cessation of the interference of Moscow in the internal matters of Georgia.
- 2- The immediate cessation of actions of murder against the Georgian people and its politicians.
- 3- The evacuation of Georgia by the Russian Sovietic army.
- 4- The reestablishment of the sovereignty of the Georgian people.

The word of command of the old International was:

The liberty of Poland!

That the word of command of the new International be:

The liberty of Georgia!

Paris 26th September 1924

THE FOREIGN OFFICE  
OF THE SOCIAL DEMOCRATIC PARTY OF GEORGIA



60  
68  
PARIS, le 22 Octobre 1924

Le Journal "l'Humanité" et toute la presse soviétique d'une manière générale affirment qu'en Géorgie tout est tranquille. Mais il arrive cependant que des faits curieux sur cette "tranquillité" glissent dans leurs colonnes.

Ainsi le journal "Le Communiste", organe central du Pouvoir soviétique en Géorgie, publie, dans son N° du 7 octobre (3ème page) la photographie et la nécrologie du communiste Méparichvili, officier de l'armée bolcheviste tué dans les combats contre les insurgés. Nous y lisons ce qui suit: "Parmi les vaillants communards qui luttèrent avec acharnement contre les insurgés dans la région de Satchamia-Séri et Sadjevakho (province de Gourie) le camarade Méparichvili était au premier rang. Sur le front de Sadjevakho il lutta, avec acharnement, pendant quatre jours entiers contre l'insolent ennemi qui manifestait une résistance opiniâtre. Mais la journée du 1er octobre lui fut funeste. Dans une lutte acharnée Méparichvili blessé, fut fait prisonnier par les insurgés et mourut".

Il est caractéristique que le même numéro de ce journal annonce l'arrivée à Tiflis du correspondant du journal allemand "Berliner Tageblatt" Monsieur Scheffer et déclare que ce dernier promet aux autorités soviétiques d'assurer l'opinion publique de l'Europe au sujet de la tranquillité en Géorgie, de l'œuvre du pouvoir soviétique et de l'entière loyauté de la population envers les autorités. Par l'intermédiaire du télégraphe soviétique M. Scheffer transmit à Berlin une information de cinq mille mots.

Mais la censure soviétique ayant laissé échapper le fait mentionné ci-dessus, concernant les luttes sanglantes en Gourie, le même journal communiste réfute, lui-même, sans le vouloir, les assurances de l'obligé correspondant.







fin Sept. 1924.

89

Traduction

EXTRAIT DU RAPPORT DE KAKHIANI A L'ASSEMBLEE GENERALE COMMUNISTE DU QUARTIER DE L'ARSENAL A TIFLIS

71

( Rabotcheya Pravda - Journal Communiste paraissant à Tiflis N° 207, du II Septembre 1924 )

.....

" On nous demande ici des renseignements sur le sort de quelques cama-  
 " des, en particulier sur les camarades Stourou et Rouben. Jusqu'ici nous  
 " n'avons donné aucun renseignement ni dans la presse, ni dans les réunions  
 " parce que nous étions certains qu'ils reviendraient sains et saufs. Nous  
 " étions certains que ces gens n'oseraient rien faire de mal à nos camara-  
 " des. Il faut dire que, sous ce rapport, les mencheviks se sont montrés  
 " sans caractère et faibles, "des invertébrés" qui firent un soulèvement  
 " démocratique suivant les règles démocratiques et ils ne purent se livrer  
 " à l'exécution aucun de nos camarades bien que nous ayons fusillé des mem-  
 " bres du Comité Central. Il est possible qu'ils aient eu d'autres motifs  
 " Il est vrai qu'ils font actuellement des rapports en Europe et parlent  
 " de la manière honnête de leur conduite envers nous et de la conduite  
 " barbare des bolcheviks qui même attentent au droit à l'existence. Qu'ils  
 " disent ce qu'ils veulent, cela ne vous nuira pas.

" Ainsi ils firent prisonniers nos camarades, mais ces derniers furent remis en liberté et rendus sains et saufs".

9





25 Octobre 1924  
72

ENTENTE INTERNATIONALE CONTRE LA III<sup>ème</sup> INTERNATIONALE

Appel du Bureau Permanent.

Monsieur AUBER, défenseur de Conrad et Président du Bureau du Comité d'"Entente Internationale" contre la III<sup>ème</sup> Internationale" publie l'adresse suivante au monde civilisé:

" A l'Orient de l'Europe un combat héroïque a commencé.

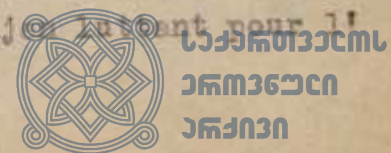
La Géorgie, l'Azerbaïdjan se soulèvent contre la III<sup>ème</sup> Internationale et les Soviets.

Les premiers ministres qui, devant la Société des Nations, ont prêché la paix et le désarmement, l'Assemblée qui les a applaudis, accepteront-ils aujourd'hui l'écrasement du faible et le triomphe de l'armée rouge?

La Société des Nations, les peuples qui la composent, acceptent-ils que par des traités avec les Soviets, les ressources financières de l'Europe soient mises à la disposition de la III<sup>ème</sup> Internationale et de l'armée rouge, oppresseurs de la Russie, de la Géorgie et l'Azerbaïdjan?

L'armée rouge entend remplacer la Géorgie et l'Azerbaïdjan sous le joug de la III<sup>ème</sup> Internationale, de cette III<sup>ème</sup> Internationale qui a détruit dans toute la Russie la liberté et la dignité humaine, qui attaqué la famille, la religion, la morale qui veut étendre sa puissance au monde entier et le tenir dans ses griffes sanglantes.

Peut-on espérer la paix, le désarmement et le règne de la Justice tant que la Géorgie et l'Azerbaïdjan sont pour l'



humanité contre ceux qui en sont les pires ennemis? Peut-on espérer la paix, le désarmement et le règne de la Justice tant que la IIIème Internationale est libre d'agir à sa guise et de préparer la mort des nations?

Hommes et femmes au sens droit, au coeur à la bonne place, nous vous disons:

Venez en aide à ceux qui combattent là-bas pour se libérer d'un joug atroce et qui, luttant ainsi, combattent pour vous épargner à vous, à vos enfants, l'horrible avenir que vous destinez la IIIème Internationale.

-----



74

83

EXTRACT FROM THE PARLIAMENTARY DEBATES

Thursday 2nd October, 1934

Vol. 177: No. 127

Lord Apsley: asked the Prime Minister whether the occupation of Georgia by the Union of Soviet Republics is recognised by His Majesty's Government or the League of Nations; and whether the right to occupy this country was acquired by treaty or as a mandate from the League of Nations?

Mr. Ponsonby: As the hon. member for Caithness and Sutherland (Sir A. Sinclair) was informed on the 18th February last, His Majesty's Government recognise the authority of the Government of the Union of Soviet Socialist Republics as extending to Georgia. I naturally cannot speak for the League of Nations, nor do His Majesty's Government feel entitled to pronounce on the derivation of that authority, but the Government of the Union certainly hold no mandate from the League.

Lieut-Colonel Howard-Bury: asked the Prime Minister whether the Treaty of 7th May 1920, is still in force by which Russia recognised the independence of Georgia; whether it is still the policy of His Majesty's Government that the recognition of the Soviet Government implied also the recognition of the independence of Georgia; and whether, in view of the reprisal and massacres that are now taking place in the Caucasus, he will take steps to prevent the extermination of this race by insisting that the safety and independence of Georgia must be a condition of his support the Russian Treaty?

Mr. Ponsonby: The juridical position of the Treaty of 1920 is a matter primarily for the two parties concerned, who, it is understood, hold divergent views on the subject. As regards the second part of the question I would refer the hon. and gallant Member to my reply to-day to the Noble Lord the Member for Southampton (Lord Apsley). As regards the third part, I have already stated in the House that the position of Georgia is essentially a question of the internal politics of the Soviet Union; and, and His Majesty's Government have thus no locus standi, the action here suggested might, I



საქართველოს  
აკრძალული  
ანგარიში

regret to say, aggravate rather than improve that position.

Lieut-Colonel Howard-Mary: Is the Under Secretary aware that no less than 9,000 Georgians have already been executed - (Hon. Members: How do you know?) - and will not the Prime Minister carry out the promise made by the Chancellor of the Exchequer and the Labour Party, last year, to the Georgian Republic?

Mr. Mills: Before the Under Secretary replies, may I ask him if his attention has been called to a statement by the Italian Consul at Tiflis to the effect that the reported outbreak was put down by the local people without the aid of troops, that order has been restored since 1st September, that there have been no massacres and that the 9,000 is merely imagination? (Hon. Members: "Answer! Answer!").

Mr. Speaker: We cannot debate the matter at question Time.

-----



76  
QUE S'EST-IL PASSE EN GEORGIE ?

---

Le brouillard sanglant qui se traîne sur les montagnes de la petite Géorgie ne s'est pas encore dissipé; la lutte fait rage encore, les représailles continuent. Dispéérés, les groupes d'insurgés se reforment dans les montagnes; les détachements puni- tifs de l'armée rouge sévissent d'un bout à l'autre du pays, dé- truisant à coups de canons les villages révoltés, prenant des ota- ges, fusillant sans jugement les "instigateurs", les "complices", ceux qui ont commis le crime de cacher les "coupables".

Cependant il commence à se lever, ce brouillard qui nous cachait les événements du Caucase; des informations de sour- ce sûre nous arrivent peu à peu et il est possible maintenant de se faire une idée de ces événements, de leurs causes, de leur ca- ractère.

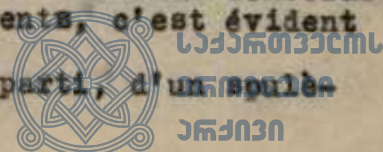
Il est hors de doute que, depuis quelques années, la ré- volte était dans l'air. Le régime de la dictature militaire éta- blie par les bolchévistes, le désordre économique, s'aggravant de jour en jour ont changé la retenue et l'attitude expectante avec lesquelles les Géorgiens accueillirent en 1921 le pouvoir des So- viets en un mécontentement général et menaçant. Et comme la dic- tature militaire ne laissait à ce mécontentement aucun moyen lé- gal de se manifester il n'est point surprenant que la révolte ait grandi et se soit généralisée parmi la population et que des grou- pes d'insurgés se soient formés çà et là.

Pourtant le parti dirigeant, la Social-démocratie géor- giennne, était contre une insurrection. Approuvant en principe cette méthode, de lutte contre les bolchevistes, elle admettait la nécessité de se préparer pour l'avenir (ce en quoi elle diffé- rait de la Social-démocratie russe) mais elle comprenait l'inutili- té d'un soulèvement dans la seule Géorgie et avait pris nette- ment position contre un tel mouvement pour le moment.

Il est fort possible que parmi les social-démocrates il y eût des hommes pensant autrement sur ce sujet, mais c'était bien là la position qu'avait prise le parti par décision de ses organes administratifs. Cela est prouvé nettement par la presse soviétique elle-même, qui cherche à démontrer par tous les moyens que les ins- tigateurs du soulèvement seraient le parti- social-démocrate géor- gien et son comité central; mais, jusqu'à présent cette presse n'a pu publier aucun document à l'appui de cette assertion, pas la moindre lettre, pas l'ombre d'une invite constituant un appel à l' action.

Si les bolchevistes, qui, comme ils le disent eux-mêmes, ont arrêté tous les membres du comité central de la social-démocratie géorgienne, n'ont pu trouver de tels documents, c'est évident qu'il n'en existait pas.

Lapréparation et l'exécution par un parti, d'un soulève-



79

77

vement sans recourir à des pièces de ce genre est de toute évidence impossible.

Bien plus, nous savons de source bolchéviste (la "Zaria Vostoka" du 28 août 1924) que tous les dirigeants responsables du comité central de la Social-démocratie géorgienne, N. Khomérikhi, G. Pagava, B. Tchikvichvili et autres étaient opposés à l'insurrection. Ils écrivaient à leurs camarades pour les mettre en garde contre tout geste inconsidéré, pouvant mettre le feu aux poudres.

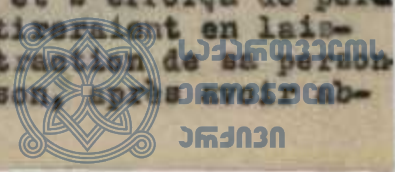
Si l'attitude des chefs de la Social-démocratie géorgienne était si clairement déterminée, on ne peut pas en dire autant de celle des dirigeants du parti communiste, et tout spécialement de la Tcheka de Transcaucasie. La conduite de celle-ci est plus douteuse et ambiguë, certains faits et gestes permettent de parler nettement de provocation.

En effet, les organes du pouvoir soviétique étaient parfaitement renseignés sur l'existence de ce souffle de révolte. Le président du Comité exécutif (Rem.: soi-disant Gouvernement Fédéral de la République de Transcaucasie) A. Miasnikof, un des individus les plus répugnants de l'empire bolchéviste, se vante même que le "mouvement ne les a aucunement surpris", que, "depuis un mois n'était renseigné sur la préparation d'un soulèvement et qu'on avait pris des mesures". (Zaria Vostoka, N° du 14 septembre 1924).

Ces mesures n'étaient point celles que prend un Gouvernement qui veut empêcher une insurrection; pendant ce mois les bolchévistes se sont préparés uniquement à écraser le soulèvement. Ils avaient à leur disposition tous les moyens de le prévenir.

Les chefs les plus populaires du parti social-démocrate géorgien étaient enfermés dans les prisons de la Tcheka et la Tcheka savait qu'ils étaient opposés à un mouvement insurrectionnel. Elle avait en mains des documents d'une importance capitale, comme la lettre de V. Djougouéli au Comité central du Parti social-démocrate géorgien dans laquelle Djougouéli suppliait ses amis d'être prudents. Dans sa prison, il avait appris que son parti et le comité central de celui-ci étaient comme pris dans le réseau des provocateurs tchékistes; il avait compris que dans ces conditions, les discussions même théoriques sur un mouvement futur étaient périlleuses, qu'elles pouvaient conduire à un soulèvement populaire désordonné risquant d'aboutir à une catastrophe nationale. Et il exigeait de ses camarades que la discussion de la "question malade" de l'insurrection organisée par le parti soit "radicalement" effacée de l'ordre du jour. Djougouéli avait écrit cette lettre le 12 août; il ne réussit pas à la faire parvenir à destination; la Tcheka l'intercepta avant le 29 août, avant que ne se fut produite cette explosion de colère, qui épouvantait tant Djougouéli, et si peu la Tcheka.

Djougouéli sut que sa lettre avait été saisie, que ses avertissements n'avaient pas atteint ses amis. Il le savait et ce fut pour lui un vrai tourment. Il discuta avec la Tcheka. Sincère et honnête, il croyait à l'honnêteté d'autrui et s'efforça de persuader les tchékistes de l'avantage qu'ils retireraient en laissant passer sa lettre. Bien plus, faisant abstraction de sa personne, il demanda qu'on le laissât sortir de prison, après avoir ab-



soigné un poison sur, sans antidote, mais agissant lentement, amenant la mort en trois ou quatre jours. Il s'engageait pendant ce laps de temps à convaincre ses amis de la nécessité d'exclure de la tactique du parti les discussions sur le futur soulèvement.

" A cette exclusion écrivait-il au président de la Tchéka, nous sommes également intéressés, nous, comme parti d'opposition, vous, comme pouvoir. Et vous et nous n'avons en vue que l'intérêt du peuple, et nous ne voulons pas jouer avec cet intérêt.... Verser encore du sang ne serait utile à personne" (Zaria Vostoka du 29 août 1924).

Comme un romantique honnête de la révolution et du socialisme, V. Djougouéli se trompait. Quelqu'un avait besoin de "verser encore du sang". Qui? nous ne le savons pas encore, mais nous savons de par les bolchevistes mêmes que la Tchéka avait des agents dans tous les groupes anti-bolchévistes (déclaration de Miasnikof dans la Zaria Vostoka du 14 Septembre) que les arrestations étaient exécutées d'après un plan précis et, par conséquent, qu'on laissait en liberté certains hommes d'après ce même plan. Nous n'avons donc pas le droit d'affirmer que c'est dans les milieux de la Tchéka qu'il faut chercher les causes et les noms des coupables du soulèvement du 28 août, jour où se produisit à Tchiatouri la première attaque contre une caserne de l'armée rouge.

L'honnête romantique de la révolution avait affaire aux politiciens sans scrupules de la Tchéka qui estimaient, comme le dit ensuite Miasnikof, que la "lutte du prolétariat pour le pouvoir ne va pas sans guerre civile" (Miasnikof confond son parti et lui-même avec le prolétariat; c'est un mensonge habituel des communistes) Ces politiciens pensaient aussi que la Géorgie, qui n'avait pas vu de guerre civile dans son territoire, qui ignorait encore "les nuits de pillage" de Zinovief et les "comités de pauvreté" de Lénine, se trouvait dans une situation exceptionnelle et anormale, à laquelle il importait sans retard de mettre un terme. Idée bien vieille, qui n'a pas été fouillée jusqu'à sa conclusion logique, tirée des raisonnements des policiers provocateurs de tous les pays qui rêvent toujours d'une "petite émeute" pour noyer dans le sang les velléités d'opposition des masses.

La Tchéka ne laissa pas Djougouéli et ses camarades sortir de prison pour empêcher l'explosion qui se préparait. Le 28 août, un groupe d'insurgés venu des montagnes attaqua la caserne des soldats rouges de Tchiatouri. La nouvelle de cette attaque suscita des événements analogues à Mangliss, à Sénaki, etc... Il semble que les bolchévistes n'attendaient que cela. Ce n'est que maintenant qu'ils publient la lettre de Djougouéli: on est en face d'une insurrection, à leur point de vue, ils ont des prétextes plus que suffisants pour déclarer l'état de siège, pour lâcher des expéditions punitives, pour fusiller; maintenant on peut enfin publier la lettre, maintenant elle sera utile aux bolchévistes, elle empêche le soulèvement de se généraliser. Le 29 août, elle paraît dans la "Zaria Vostoka". Ce même jour, l'état de siège est déclaré dans toute la Géorgie. Le pouvoir relativement modéré du Conseil

des Commissaires du peuple passe aux mains du Conseil militaire Révolutionnaire de l'Armée du Caucase, à la tête duquel se trouve l'enragé "Sergo", Orjanikidzé, un déséquilibré tiré des prisons de Schlüsselbourg. Il a de vieux comptes personnels à régler avec la Social-démocratie géorgienne, depuis l'affaire de l'"expropriation d'Erivan" pour laquelle avec "Koba" Staline, il fut exclus du parti en 1908, depuis l'affaire de l'émeute de Tskhinvali, au cours de laquelle jouant avec un sentiment de rivalité entre les Ossètes et les Géorgiens, il avait soulevé les premiers contre le gouvernement géorgien en 1919. Il avait été battu et refoulé vers les montagnes par les détachements de V. Gjouguéli.

Jusqu'à présent, on le tenait en laisse. Maintenant, il a reçu le droit de régler les anciens comptes. Le premier acte, ou à peu près, du nouveau pouvoir fut la fusillade, sans jugement ni enquête, après décision de la Tchéka, de tous les principaux chefs de la social-démocratie géorgienne qu'on tenait dans les prisons de Tiflis.

Au point de vue du Gouvernement luttant contre l'insurrection, cette fusillade de gens, prisonniers depuis longtemps et adversaires notoires de cette insurrection, qui avaient fait tous leurs efforts pour l'empêcher, était un acte inutile, nuisible même. Les raisonnements de Krilenko, qui s'est trouvé au Caucase et a cru de son devoir de justifier dans la "Zaria Vostoka" cette fusillade (en même temps que la grâce de Savinkof) au nom des intérêts de la justice paraissent un pur pharisaïsme. Comme on le sait, la cause de la justice est en bien mauvaise posture chez les Soviets, s'ils doivent remplacer leur ancien "opportunisme révolutionnaire" par le principe mortel: "pereat mundus, fiat iustitia".

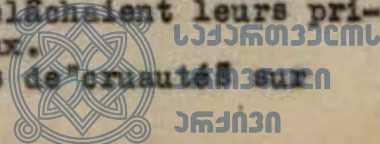
Les événements ne tardèrent pas à montrer le tort que fit la fusillade à ceux qui luttèrent contre l'insurrection: ce fut la nouvelle de cette exécution qui donna au mouvement un caractère général.

Les "chemins de fer" se soulevèrent, les communes, les arrondissements entiers chassèrent les "conseils" communistes, nommés d'en haut et instituèrent des organes administratifs populaires; l'indignation s'empara de toutes les classes de la population.

C'est précisément, semble-t-il, ce qu'attendaient les bolchévistes. Des détachements punitifs, formés d'avance, furent chargés de la pacification. La répression du mouvement des employés de chemins de fer fut terrible. Dans les villages soulevés, les canons tonnent. On fusille par centaines comme insurgés des gens qui n'étaient pas. On "pacifie" par le fer et par le feu, comme aux temps des généraux Alikhanof et Griaznof, les bourreaux du tsar, et pacifièrent la Géorgie en 1905-1906.

Rien n'arrête les pacificateurs, pas même l'extraordinaire mansuétude dont firent preuve les insurgés vis-à-vis des communistes pris par eux. Par la "Zaria Vostoka" du 12 Septembre, nous savons que les insurgés tiennent entre leurs mains toute une quantité de communistes dont quelques-uns étaient notoires, comme Vano Stouroua, Rouben, etc... Aucun d'eux ne fut tué. Quand les insurgés chassés et poursuivis, devaient se diriger vers les montagnes, réprimant un désir naturel de vengeance, ils relâchaient leurs prisonniers, qu'ils ne pouvaient emmener avec eux.

Bien que très amateurs d'histoires de cruauté sur





le compte de leurs adversaires, les journaux soviétiques font le silence à ce sujet, mais les officines sanglantes de la Tcheka travaillent sans relâche. C'est ainsi qu'il en fut dans tous les temps. Est-ce qu'en 1871 les ouvriers de Paris pouvaient, voulaient rivaliser de cruauté avec les Versaillais?

• •

La lutte continue mais son issue, au point de vue militaire, était facile à prévoir. Nous craignons qu'il en soit de même en ce qui concerne les résultats politiques. Si en 1918-1919, en Russie la guerre civile avait un caractère plus ou moins déterminé de lutte de classes, les événements actuels de Géorgie ne portent aucune empreinte de cette idéologie de classes. Ici, pour le peuple la situation est que l'armée rouge russe étouffe l'insurrection des ouvriers et paysans géorgiens.

Déjà avant ces événements on écrivait de Géorgie que le bas le mot "russe" était presque haï de la population géorgienne parce que maintenant plus que jamais le Russe est le représentant de la domination, de l'oppression étrangère. Il est bien compréhensible que cette haine s'avive maintenant que le sang des fusillés fait tache entre le peuple géorgien et l'armée étrangère. C'est un lourd fardeau dont les bolchévistes ont, par leur représailles, chargé les épaules du peuple russe, de la démocratie russe!

Il n'y a qu'un moyen de combattre les effets politiques de la sanglante repression. La démocratie russe, et avant tout la social-démocratie, doit témoigner avec une entière clarté qu'en ces jours sombres toute sa sympathie est du côté des ouvriers et des paysans géorgiens luttant pour leurs droits légitimes, reconnus par la démocratie russe.



Extrait du "Laria Vostoka" - (l'Aube de l'Orient)  
quotidien du Comité régional Transcaucasien et du  
Comité central exécutif des Députés,  
ouvriers et paysans.-

TIFLIS, N° 701 (12 Octobre 1924)

ASSEMBLEE PLENIERE du COMITE CENTRAL du PARTI COMMUNISTE de  
GEORGIE.

RESOLUTION ADOPTEE sur le RAPPORT du CAMARADE KAKHIANI

L'Assemblée plénière du Comité Central du Parti Communiste de Géorgie a adopté, sur le Rapport du Camarade Kakhiani, concernant les événements en Géorgie, la résolution suivante:

L'Assemblée plénière approuve toutes les mesures prises par le Bureau du Comité central, relatives aux événements en Géorgie.

Après avoir pris connaissance de tous les matériaux relatifs aux derniers événements, et du résultat de l'enquête faite par la commission du Comité Central envoyée dans les provinces où le mouvement insurrectionnel a été étouffé, l'Assemblée plénière conclut que les soulèvements armés en Géorgie, se sont produits, non pas sur le mécontentement de la masse de la population, mais furent dictés et organisés sur le commandement des Impérialistes et de la IIème Internationale -base de ces Impérialistes-.

En Géorgie cette tâche fut accomplie par les menche-



viks et les National-Démocrates qui composaient le Comité Paritaire de la contre-révolution.

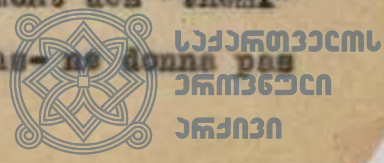
Cependant, le fait que quelques parties, quoique insignifiantes, de la masse paysanne prirent part à cette insurrection, oblige le parti de prendre sans retard des mesures pour que toutes les fautes et les erreurs qui pouvaient être utilisées dans ces mouvements insurrectionnels par la contre-Révolution, soient mises à l'évidence et soient corrigées.

Les conclusions à en déduire immédiatement sont les suivantes:

Reconnaître indispensable le transfert du centre de gravité de l'action du Parti des Soviets; à la campagne, et considérer, comme problème fondamentaux, le renforcement, par tous les moyens, des cellules du Parti, dans les campagnes, pour qu'elles deviennent le centre politico-intellectuel de la vie sociale du village, ainsi que l'amélioration et l'assainissement des appareils inférieurs soviétiques, en attirant dans le travail constructif des soviets à la campagne, le maximum des masses paysannes sans parti ~~politiques~~.

Accomplir sans retard l'amélioration des organes soviétiques inférieurs après avoir utilisé dans ce but les prochaines élections des Soviets en Géorgie, en ayant en vue d'attirer le plus largement possible des "sans-parti" tant dans les Soviets des campagnes que dans les fonctions administratives soviétiques dans les rayons "them" (communes) et villages.

Constatant le fait que le renforcement des "them" (communes) -division de la Géorgie par régions- ne donne pas



les résultats désirés, mais favoriss, grâce à l'éloignement des régions, l'isolement des organes du pouvoir soviétique, de la masse paysanne de la population, rejeter le système de division par régions, revenir à l'ancien système des "thémi" avec des améliorations qui seront reconnues utiles sur place avec la participation immédiate des paysans eux-mêmes (par l'intermédiaire des soviets des campagnes).

Constatant l'accroissement des organisations des comités mutuels paysans et leur influence, à la campagne, reconnaître comme nécessaire leur renforcement par des militants communistes, et par l'aide matérielle et le soutien du parti.

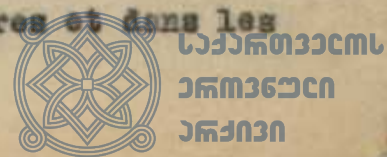
En y attirant en plus grande quantité les éléments les meilleurs et les plus honnêtes des paysans sans-parti, prendre en même temps des mesures pour rendre les comités de paysans inoffensifs <sup>de la part</sup> des mencheviki et autres éléments douteux.

Ces mesures doivent être mises à exécution lors des élections des comités des paysans en Géorgie.

Considérer comme tâche de premier ordre le développement et le renforcement des coopérations à la campagne, pour que chaque village ait sa coopérative comme centre de travail économique et instructif.

Assurer aux paysans une participation effective dans le domaine des coopératives en y attirant les éléments avancés des paysans et des instituteurs de village, sympathisant avec le régime soviétique.

Considérer comme nécessaire la révision du personnel des militants des coopératives dans les centres et dans les



coopératives locales.

Prendant en considération que le monopole des cocons à soie effectué par "Teskavchiri" (Union des coopératives géorgiennes) a donné des résultats négatifs, libérer le "Teskavchiri" de ce monopole et considérer comme possible de le conserver à l'Etat, à condition de mettre des crédits réguliers à la disposition des opérations de cocons.

Se mettre immédiatement à la fondation et à l'organisation de sociétés magnanères. Organiser une commission spéciale pour l'étude de cette question.

Dans le domaine de la propagande anti-religieuse dans la campagne, donner les instructions aux organisations du parti d'arrêter la fermeture des églises.

Dans les régions et endroits où quelques parties de paysans réclament l'ouverture des églises, l'accorder et la faciliter en proposant aux organisations locales de s'en tenir strictement aux décisions du Comité Central et du décret du "Sovmarkom" (Conseil des Commissaires du Peuple) de Géorgie à ce sujet et surveiller l'exécution de ces directives.

Prendre des mesures pour l'amélioration de la situation matérielle de la milice, des agronomes et du personnel médical au service des campagnes ainsi que pour le paiement régulier aux instituteurs de leur traitement augmenté.

Liquider les dettes de la milice et des instituteurs.

Pour établir la liaison entre les ouvriers et les paysans et pour rapprocher les villes de la campagne, renforcer et développer la protection de la campagne, et y attirer particulièrement



remont l'attention des organisations du parti dans les villes: Tiflis, Batoum, Poti, Koutaïss, Soukhoum et des cellules du parti de l'organisation du transport.

Pour établir les mesures à prendre dans les domaines des forêts et des pâturages qui sont importants pour les paysans, fonder une commission spéciale à laquelle sera confié le soin de résoudre, le plus tôt possible, les questions relatives à l'utilisation des forêts et des pâturages.

Considérant la situation actuelle de la Santé Publique à la campagne, comme anormale, proposer au "Sovnarkom" de prendre des mesures pour que l'organisation médico-sanitaire dans les villages, soit mieux établie. Dès maintenant, ouvrir, dans la mesure du possible des établissements médicaux et garantir la fourniture de médicaments aux campagnes. Défendre au "Sovnarkom" d'introduire n'importe quel impôt sans autorisation de C.H.K. ou C.K.

Abolir, en particulier, l'introduction des impôts dans les stations balnéaires et climatiques populaires, (par ex: Bakharo, Tschaltoubo).

Proposer au Sovnarkom de veiller à ce qu'il n'y ait pas de nouveaux impôts locaux ainsi qu'à ce que les paysans ne s'imposent pas eux-mêmes, à l'exception des cas tout à fait particuliers, mais, conformément aux règlements établis et avec l'autorisation du Centre.

Pour renforcer le travail dans les campagnes réviser la liste des militants locaux et, dans le courant de deux mois, envoyer deux cents militants du Centre pour consolider les org-



nes des districts et surtout ceux des communes.

Considérer comme nécessaire la réintégration dans le parti, après un examen minutieux, des camarades exclus du parti pour tel ou tel motif, ainsi que des sens-parti et des membres des "Politkroujok" (Cercles politiques) qui, lors de l'insurrection mencheviste, prouvèrent leur fidélité au "Comparti" (Parti Communiste).

Faire une place à part aux cadres d'ouvriers ainsi qu'aux particuliers qui se sont particulièrement distingués dans l'écroulement de l'aventure et leur accorder des marques de distinction.

Considérant avec satisfaction le rôle que le "Comsomol" (Jeunesse communiste) remplit avec succès lors des derniers événements, reconnaître nécessaire le développement ultérieur du "Comsomol" et le renforcement de son action dans les campagnes.

Néanmoins remarquer que le "Comsomol" étant la base des cellules du parti, dans les campagnes, doit renforcer surtout son action culture-instructive et éducative.

Considérer comme indésirable l'occupation par les "comsolites" (Membres des Jeunesses communistes) de postes administratifs dans les campagnes.

Réviser la question de l'assurance obligatoire des maisons dans les districts.

Réviser soigneusement les chiffres des impôts agricoles des années 1924-1925 et déterminer l'exactitude et l'égalité dans leur distribution tant en ce qui concerne les districts qu'en ce qui concerne les contribuables particuliers.



Reconnaître nécessaire la délimitation des rôles entre les organes du parti des soviets et des "Profsoïouz" (unions professionnelles) afin que le parti, dans aucun cas, n'occupe les rôles des Soviets et des "Proforganes" (organismes professionnels) ni les remplace.

Prendre les mesures les plus énergiques au point de vue moral, au point de vue de la discipline du parti et de l'organisation, pour faire recroquer les rapports amicaux des communistes des campagnes -militants soviétiques et du parti- avec la noblesse, avec les éléments antisoviétiques et autres éléments étrangers au pouvoir soviétique.

Proposer aux organisations locales de prendre toutes les mesures pour faire disparaître les erreurs commises lors de l'introduction de la réforme agraire, et au "Narkomzem" (Commissariat de l'Agriculture) de renforcer l'action dans le domaine de l'économie rurale et, dans cet ordre, déceler les erreurs commises sur place.

Reconnaître nécessaire une régularisation dans l'échange, sans droits d'impôts, du vin produit par les paysans, contre du maïs ou du blé appartenant aux paysans.

Au "Narkomfin" (Commissariat des Finances) de présenter d'urgence un projet conforme à cette décision.

Proposer au R.K.I. conformément à la décision du 12<sup>e</sup> Congrès du R.K.P. (Parti communiste de Russie), de réviser le contingent national des fonctionnaires dans les établissements et entreprises de Géorgie et exercer une constante surveillance sur le maintien d'une proportion juste dans les cadres des fonctionnaires suivant la nationalité.





~~77~~

- 8 -

88

Reconnaître nécessaire la suppression du monopole existant sur la laine.

Prendre les mesures nécessaires pour soutenir les familles des "consaunards" tombés au cours des derniers événements.

Proposer au Bureau d'étudier la question de l'admission des anciens mencheviks dans le parti et celle de la propagande parmi eux.

-----



16 octobre

65

89

LA VERITE ET LE MENSONGE  
SUR LE SOULEVEMENT DE LA GEORGIE

-:-:-:-

Moscou effrayé par la sympathie universelle à l'égard du peuple géorgien luttant pour son émancipation, a mis en scène ses serviteurs: Rosta, Cointern, les Cachin et tant d'autres écornifleurs internationaux du Kremlin, avec l'ordre de noyer le soulèvement de la Géorgie dans une mer de mensonges et d'innuovations. Les journaux du Kremlin, en langues étrangères, avec l'Humanité à leur tête, ont entrepris une lutte acharnée contre la nation Géorgienne.

Examinons les principaux points de leur campagne.

I\*) Ils disent que les ouvriers et les paysans géorgiens ne participèrent pas au soulèvement, qu'ils s'en déclarèrent même ennemis. Est-ce vrai ?

Moscou annonça officiellement le 1er septembre que la première insurrection avait éclaté à Tchiatouri. Or, Tchiatouri est justement le principal centre industriel de la Géorgie. C'est là, en effet que se trouvent les plus riches gisements de manganèse du monde et des milliers d'ouvriers y travaillent. C'est donc dans le plus important rayon industriel de Géorgie que commença le soulèvement qui de là se propagea dans les campagnes.

Les bolcheviks cachent surtout le fait que les masses paysannes participèrent au soulèvement. Mais des



témoignages des principaux chefs bolcheviks de Géorgie réfutent complètement les mensonges des bolcheviks de l'occident. Par exemple le commissaire militaire des troupes russes au Caucase, Ordjanikidzé, écrit dans l'organe central bolchevik du Caucase, l'"Aube de l'Orient" - Zaria Vostoka - (N° 676 du 13 septembre) : "Philippe Makharadzé et moi avons parcouru ces jours-ci, la Géorgie et nulle part les paysans n'ont pu nous répondre pourquoi ils s'étaient mêlés à cette aventure." Certainement les paysans ne pouvaient pas donner d'explications à leurs maîtres, pour la simple raison que des arrestations et des exécutions s'en seraient suivies. Mais le fait que "les paysans se sont mêlés" à l'insurrection reste acquis. Un autre dignitaire bolcheviste du Caucase, Mirsnikoff, écrit dans le même journal (N° 677 du 14 septembre) : En Gourie, prirent part au mouvement "des éléments paysans et, littéralement, toute l'organisation mencheviste. Comment expliquer cela ? En Gourie notre organisation est plus faible que celle des Mencheviks. Nous y avons 1200 membres, tandis que les mencheviks après la chute du pouvoir mencheviste, comptent 7.000 adhérents ... Déjà en 1905, la Gourie s'était soulevée contre le tsar ... Les paysans gouriens, ne l'oubliez pas, sont cultivés, le pourcentage des lettrés est grand parmi eux".

Des commentaires sont utiles à de telles déclarations.



2\*) Ils disent qu'en Géorgie il n'y eut pas d'exécution en masse "mais que quelques contre-révolutionnaires furent mis à mort". (L'Humanité N° du 9 octobre). Voici cependant <sup>ce</sup> que nous lisons dans le journal communiste "Le Droit ouvrier" - Rabotchaïa Pravda - paraissant à Tiflis, (N° 207 du 11 septembre) : "Il faut dire que sous ce rapport les mencheviki se sont montrés sans caractère et faibles "des invertébrés" qui firent un soulèvement démocratique, suivant les règles démocratiques; et ils ne purent livrer à l'exécution aucun de nos camarades bien que nous ayons fusillé par centaines et que nous ayons même fusillé des membres du Comité Central".

Il est donc clair que le pouvoir bolcheviste fit procéder à des exécutions en masse de socialistes, par centaines, y compris les membres du Comité Central. Ajoutez-y les non-socialistes exécutés et le chiffre s'élève à des milliers.

3\*) Ils disent que le soulèvement éclata à un signal donné de l'étranger et ils donnent comme preuve une lettre de Noé Jordania qui aurait été saisie par les bolcheviki à Tiflis, Mais ici encore les bolcheviki géorgiens leur infligent un démenti. Voici ce qu'écrit, au sujet de cette prétendue lettre de Jordania, l'"Aube de l'Orient" (N° 674, du 11 septembre) : "Il arrive que, par malheur pour les mencheviki ou par bonheur pour nous, ils (les mencheviki) se méprisent



dans les conseils de Jordania ou les oublièrent et se mirent en branle seuls". De cette déclaration il ressort clairement que le soulèvement géorgien éclata de lui-même, sans aucun signal donné de l'étranger; sa seule cause réside dans le régime moscovite en Géorgie.

4\*) Ils disent que le soulèvement de la Géorgie fut fomenté et soutenu par l'étranger et, comme preuve, ils avancent des déclarations que Djougueli aurait faites à la Tcheka, déclarations publiées dans l'"Aube de l'Orient" (N° du 29 août). Voici comment M. Marcel Cachin, en réponse à M. Renaudel, cite ce document : "Il (Djougueli) a déclaré que ce sont les impérialistes de France et d'Angleterre qui ont fait pression sur lui et sur ses amis pour organiser la révolte à main armée, contre le prolétariat de son pays." (Voir l'Humanité du 18 septembre) - En réalité rien de semblable ne se trouve dans les lettres de Djougueli. Bien au contraire, Djougueli parle en deux endroits de la question de l'aide étrangère et, les deux fois, il se déclare catégoriquement contre l'intervention de tierces Puissances dans les affaires de Géorgie. Voici ce qu'il dit :

"Je passe à la question de l'"intervention" : vous savez fort bien qu'elle n'est pas pratique. Quel est donc l'imbécile qui perdra son temps à s'occuper de l'"intervention" ? Ailleurs il écrit : "Je dois ajouter que je considère comme absolument chimérique et même indésirable l'intervention armée



d'une tierce puissance et que je concevais le caractère "favorable" de la situation internationale dans ce sens que le fait même de la "désoccupation" de la Géorgie pouvait trouver à la Conférence anglo-soviétique un appui si chaleureux que Moscou qui proclame le respect du droit de chaque peuple à une existence indépendante, serait aussitôt obligé de reconnaître et de sanctionner cet acte émanant du peuple entier. Telles étaient mes raisons." (Voir l'"Aube de l'Orient" du 29 août).

Il est clair, suivant ces extraits que Djougéli se déclare tout à fait opposé à ce que lui attribue le journal communiste l'"Humanité".

Le sang de Djougéli ne laisse pas en paix ses bourreaux, ils s'efforcent, par tous les moyens de déshonorer la noble mémoire de ce révolutionnaire courageux et incorruptible.

Dans ce but ils se rapportent aux "Mémoires" de Djougéli données dans une version de Trotsky qui, à son tour, dans son même livre sur l'Imperialisme, déclare que le mensonge est un des "moyens de lutte contre l'adversaire". Ces Messieurs prétendent que dans les rayons d'opérations militaires dans la région montagneuse, de la frontière russo-géorgienne, Djougéli faisait incendier des maisons et des villages (Humanité du 7 octobre). En réalité dans ses "Mémoires" publiés en Russie en 1920, Djougéli dit directement



qu'il luttait contre les incendies et le brigandage des maraudeurs. Il y écrit : "Nous réunîmes tous les commandants des régiments et des détachements, les membres de l'Etat-Major, et les représentants de la Garde populaire. A l'ordre du jour figurait la question des incendies et du maraudage et à l'unanimité il fut décidé de faire cesser les incendies, le maraudage et d'établir un ordre sévère". (p. 234) Les bolcheviks ne s'arrêtent pas dans leurs campagnes mensongères, même devant les tombeaux.

La question n'est pas en ce que sur les fronts militaires il y a des excès militaires, mais en ce que le pouvoir bolchevik en Géorgie, en dehors du front militaire, fait anéantir la population paisible, incendier les maisons, dévaster des villages entiers, assassiner des prisonniers politiques, etc ... Ces actes sauvages, ils ne pourront, par aucune manœuvre, les cacher devant le monde civilisé.

Si MM. les communistes falsifient ainsi les documents publiés dans leurs journaux mêmes, que peut-on attendre d'eux, quand ils donnent des affirmations sans documentation? Pour se tirer du marais dans lequel ils se sont tellement enlisés, ils ne cessent de publier de nouvelles inventions. Ils affirment que le Gouvernement national de Géorgie aurait reçu quatre millions du Gouvernement d'une Puissance européenne, qu'en Géorgie des actes terroristes auraient été organisés avec l'assentiment de Jordanie, que des commissaires bolchevistes auraient été exécutés en Géorgie, sous le pou-



voir mencheviste, etc...etc...

Toutes ces assertions ne contiennent pas un seul mot de vérité. Il n'y a jamais rien eu de semblable et il y a lieu de s'étonner de la faculté d'invention de messieurs les communistes. Mais, sans doute, il n'y a pas de moyen plus honnête de servir l'impérialisme moscovite.

Ajoutez-y les déclarations périodiques des bolcheviks, que le soulèvement est déjà liquidé alors qu'en réalité les opérations militaires continuent, que des rayons entiers combattent, les armes à la main, et que le pouvoir d'occupation ne cesse de se venger sur la population paisible et sur les détenus politiques.

Seuls ceux qui veulent être trompés peuvent croire aux dirigeants communistes.

Paris, le 16 Octobre 1924.

Le Bureau à l'Étranger du  
Parti social-démocrate ouvrier  
de Géorgie.





96

Paris, le 20 Octobre 1924

61

Paris, le 17 Octobre 1924

62

Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur le Président du Conseil

Au nom des représentants de la République du Caucase,  
Monsieur Ahronien Président de la Délégation Arménienne,  
Monsieur Toptchibacheff, Président de la Délégation du Caucase  
du Nord, et en mon nom personnel, je me permet de vous prier  
de bien vouloir nous accorder un entretien de quelques instants  
au cours duquel nous désirerions vous entretenir des événements  
qui se déroulent au Caucase. plus que jusqu'ici je n'ai pas eu  
l'occasion de Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances  
de ma très haute considération.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, A. TCHENKELI. les assu-  
rances de ma très haute considération. Ministre de Géorgie en France

Son Excellence

Monsieur Myrion T.HERRICK  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire  
des Etats-Unis d'Amérique

PARIS



Paris, le 20 Octobre 1924

61

Monsieur le Président du Conseil,

Monsieur le Président du Conseil

au moment où le Gouvernement Français se prépare à rétablir des relations normales avec la Russie, cette question touchant de près le sort de la Géorgie, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'accorder un court entretien.

Malgré vos nombreuses occupations, je me permet de faire cette démarche auprès de vous d'autant plus que jusqu'ici je n'ai pas eu l'occasion de vous entretenir personnellement des événements de mon pays.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, les assurances de ma très haute considération.

Cette attente particulièrement, TCHENKELI

Gouvernement Français dus à la Ministre de Géorgie

Monsieur Edouard HERRIOT  
Président du Conseil  
Ministre des Affaires Etrangères  
PARIS

Son Excellence  
Monsieur Edouard HERRIOT  
Président du Conseil  
Ministre des Affaires Etrangères

PARIS



საგარეო  
კავშირების  
მინისტროს

✓ 58

Monsieur le Président du Conseil,

Par décret du 23 Septembre 1922 mes compatriotes MM. ODICHELIDZE, DJIDJARADZE, KINTSOURACHVILI, TORHADZE et VATCHADZE, anciens élèves de l'Ecole Militaire de Saint-Maixent, furent nommés sous-lieutenants au titre du 1er Régiment étranger.

Antérieurement, le 2 Juin 1922, le Ministère de la Guerre voulut bien me faire savoir que, conformément à ma demande, ces jeunes gens seraient autorisés à effectuer des stages dans des corps de troupes d'autres armes ou dans les centres d'instruction. Par la même lettre j'étais avisé que, lorsque leurs services seront jugés nécessaires au Gouvernement géorgien, ils pourront offrir la démission de leur grade dans l'armée française.

Cette attitude particulièrement bienveillante du Gouvernement français due à la sympathie et à la générosité que, d'une manière générale, mes compatriotes ont trouvées ici, nous a profondément touchés. Le peuple géorgien en garde

Son Excellence  
Monsieur Edouard HERRIOT  
Président du Conseil  
Ministre des Affaires Etrangères

PARIS



exvers la France et son Gouvernement la plus profonde gratitude de . En ce qui concerne ces militaires j'ai été heureux d'apprendre de leurs chefs, qu'ils surent justifier la confiance qui leur était accordée.

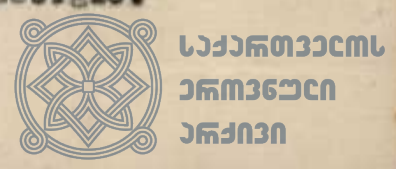
Suivant un avis du Ministère de la Guerre, en date du 26 août, les sous-lieutenants désignés devront rejoindre leur régiment en Afrique, le 1er Novembre.

Vu que la Géorgie a perdu pendant la Grande guerre et au cours des récents événements presque tous ses officiers supérieurs, nous désirerions que ces cinq militaires qui ont eu le bonheur d'être élevés à l'École française, puissent parfaire, en France même, leur instruction pour être en mesure de remplacer ceux qui ne sont plus. La valeur de l'enseignement qui leur a été donné, leur application et leurs aptitudes nous permettent de compter sur eux.

Je me permets de vous demander s'il ne vous seroit pas possible d'intervenir auprès de M. le Ministre de la Guerre pour que les sous-lieutenants ci-dessus nommés soient autorisés à continuer pendant un an ou deux leur stage de perfectionnement dans les régiments où ils se trouvent actuellement ou dans d'autres unités de la métropole.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, avec l'expression de ma gratitude, les assurances de ma très haute considération.

*S/ + Tcherkeli*  
Ministre de Géorgie.



100

56

Monsieur le Président du Conseil,

En me référant à la bienveillance que le gouvernement à toujours témoignée à mes compatriotes, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir intervenir auprès de Monsieur le Ministre de la Guerre pour faire admettre à l'école Militaire de St- Cyr, M. Dimitri AMILAKVARI auquel nous portons un grand intérêt.

Ce jeune homme, né le 30 Octobre 1906, appartient à une vieille famille princière de Géorgie, dont les membres furent de distingués officiers; plusieurs d'entre eux jouèrent un rôle important en Russie, au cours de la Grande Guerre. Le jeune AMILAKVARI fit ses premières études au Premier Gymnase de Tiflis qu'il quitta en cinquième classe ( 4ème des lycées français), lors de l'invasion de son pays par les troupes soviétiques, pour se rendre à Constantinople où il entra au Collège Anglais (English School) . Par suite de circonstances qui le forcèrent à suivre sa famille en France, il quitta cette école dans la dernière classe et ne put ainsi se présenter aux examens de fin d'études.

Son Excellence M.

Monsieur Edouard HERRIOT

Président du Conseil

Ministre des Affaires Etrangères

PARIS

საგარეო  
აფაირობების  
წარმომადგენელი

57 101

Au début de cette année , il eut la grande douleur de perdre à Paris son père qui s'y était réfugié et les nouvelles qui nous parviennent de Géorgie , nous apprennent que son frère aîné, comme tant d'autres de nos meilleurs citoyens, fut exécuté au cours des récents événements.

Outre ces faits qui plaident en sa faveur, je peux vous donner l'assurance que ce jeune homme présente toutes les garanties: intelligent, actif, laborieux et plein d'aptitude pour la vie militaire, il fera, je n'en doute pas, tous ses efforts pour se rendre digne de la faveur que j'ai l'honneur de solliciter pour lui auprès de vous.

En vous exprimant mes plus vifs remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil, les assurances de ma très haute considération.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie



Paris le 29 Octobre 1924

55

102

Mon Cher Ambassadeur,

C'est avec une vive joie que j'ai appris la haute nomination dont vous venez d'être l'objet et il m'est agréable de vous adresser, à cette occasion, mes plus chaleureuses félicitations.

Je n'oublierais jamais les relations pleines de cordialité qu'il m'a donné d'entretenir avec vous, ni le bienveillant concours et l'appui précieux que j'ai toujours rencontrés au quasi d'Orsay dont vous dirigez les affaires politiques avec tant de talent. Aussi ne vous cacherais-je pas le regret que j'ai de votre éloignement de Paris.

L'heureux choix de votre Gouvernement en vous confirmant cette nouvelle dignité en vous appelant à ces hautes fonctions, prouvent une fois de plus les éminentes qualités de l'homme politique clairvoyant que vous êtes.

En vous réitérant mes félicitations et en vous adressant mes meilleurs vœux de succès pour vous et pour le bien de votre grande Patrie, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de mes sentiments les plus dévoués.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie

Monsieur de PERETTI DE LA ROCCA

Ambassadeur de France

PARIS.



საგარეო  
კავშირების  
წარმომადგენელი

Paris le 30 Octobre 1924

54

103

Mon Cher Député,

Ayant été absent de Paris je n'ai pris connaissance qu'aujourd'hui de votre lettre du 23 courant.

Je regrette ce retard surtout vu son contenu et la suite des événements.

J'ai transmis le texte de la Ligue civique au service compétent de la Légation que j'ai chargé de se mettre en rapport avec le bureau de la Ligue pour voir comment il serait possible d'utiliser, en ce moment, ce document qui est pour nous, très important.

Je tiens à vous exprimer encore une fois toute ma gratitude pour l'intérêt que vous portez à la cause de la Géorgie. Je ne doute pas que nous trouverons toujours en vous le défenseur de notre peuple opprimé comme vous le savez.

En vous réitérant mes remerciements veuillez agréer, mon cher Député, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie

Monsieur Edouard SOULIER

Député

PARIS



საქართველოს  
ეროვნული  
ბიბლიოთეკა



Paris, le 31 Octobre 1924

53

109

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre nomination au poste auquel le Gouvernement de la République vient de vous appeler.

Les relations qu'il m'a été donné d'avoir avec vous m'ont permis d'apprécier personnellement vos hautes qualités et croyez-bien que sincèrement, je suis heureux de voir le choix de votre Gouvernement vous confiant ces fonctions si importantes et si pleines de responsabilités.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de mes sentiments dévoués de haute considération.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie

Monsieur LAROCHE  
Ministre Plénipotentiaire  
Directeur des affaires politiques  
et commerciales  
Ministère des affaires Etrangères

PARIS



საგარეო  
აფაირთ  
წარმომადგენლობის  
მინისტრო

Paris, le 1er Décembre-24

37

105

Monsieur le Colonel ,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 Novembre par laquelle vous avez bien voulu me faire savoir que mes cinq Compatriotes, 3-Lieutenant au 1er Régiment Etranger en faveur desquels j'étais intervenu, ont été autorisés à continuer pendant un an, les stages de perfectionnement qu'ils accomplissent en France.

Cette bienveillante décision est pour nous un nouveau témoignage de la constante sympathie du Gouvernement Français à l'égard du peuple Géorgien et je tiens à vous exprimer, tout particulièrement, ma profonde gratitude pour le précieux appui que vous avez prêté en la circonstance

Je ne doute pas que mes compatriotes en question n'emploient avec succès cette année pour se perfectionner dans les connaissances qu'ils ont acquises, grâce à la bienveillance des autorités dont ils dépendent et de leurs chefs.

Monsieur le Colonel FOURNIER  
Chef du 2ème Bureau  
ETAT MAJOR GENERAL DE L'ARMEE  
MINISTRE DE LA GUERRE

PARIS



საქართველოს  
არმიის  
მინისტრო

38 / 106

Le S-Lieutenant DJINDJARADZE désirerait prolonger de six mois le stage qu'il accomplit actuellement à la 5ème division d'Artillerie légère à Fontainebleau.

Le S-Lieutenant VATCHNADZE désirerait continuer pendant un an son stage au 9ème Régiment de Cuirassiers à Lyon où il se trouve actuellement .

Le S-Lieutenant TOKHADZE voudrait prolonger son stage au Régiment d'Aviation à Pau, où il se trouve actuellement.

Le S-Lieutenant ODICHELIDZE désirerait passer à l'école de Joinville-le-Pont à l'expiration du stage qu'il accomplit au Régiment du Génie à Tours.

Le S-Lieutenant KINTSOURACHVILI actuellement au 1er Régiment du Génie à Versailles, désirerait passer dans le Régiment du Génie des Chemins de fer, dans la même ville.

En vous réitérant mes chaleureux remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Colonel, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A/ TCHENKELI

Ministre de Géorgie



საქართველოს  
არმიის  
მინისტრი

Paris, le 3 Novembre 1924

51

107

Cher Directeur :

Les événements qui sont déroulés récemment en Géorgie, ont obligé plusieurs de mes compatriotes à se réfugier à l'étranger.

Nous sommes avisés par notre représentant à Constantinople qu'ils ont passé en plusieurs endroits, la frontière turque et sont en route pour Constantinople. Leur situation est déplorable sans moyens pécuniaires, ils sont sans nourriture; sans vêtements.

Comme ils n'ont pu s'embarquer, ils doivent faire le voyage, pour ainsi dire à pied dans une partie de l'Anatolie où les moyens de communication sont des plus précaires.

Ayant appris que le Gouvernement turc avait l'intention

Monsieur Albert THOMAS  
Directeur du Bureau International  
du Travail

GENEVE



საერთაშორისო  
ჯანსაღობის  
აგრარული

52

de les envoyer dans des régions très retirées, où ils n'auraient aucun moyen de gagner leur vie. nous nous sommes décidés de chercher à les placer en France. Avec la bienveillance du Ministère du Travail, nous avons pu les faire embaucher, et dès leur arrivée à Constantinople ils pourront signer leurs contrats de travail qui sont déjà prêts. En France, ils n'auront qu'à se rendre à leur travail.

Reste la question du voyage de Constantinople à Marseille, et c'est à ce sujet que je me permet d'avoir recours à votre bienveillance. Comme vous le savez, notre situation ne nous permet pas de subvenir à ces frais, et nous vous serions très obligés si le Bureau international du Travail, auquel, croyons-nous, est confiée la question des réfugiés, pouvait procurer à nos compatriotes exilés des billets de passage gratuits, en même temps, que, si possible, des vêtements et quelques secours pour leur nourriture jusqu'en France.

Si notre demande est agréée, notre représentant à Constantinople (M. G. GAVRDJALADZE, Maison Dimitriadis, rue Despotes, Chichli-Constantinople) pourra se mettre en rapport avec l'organisation pour les réfugiés du bureau international du Travail sur place.

Nous ne pouvons indiquer le nombre exact des réfugiés mais il sera assez restreint; je l'évalue à environ 200 - 300.

Vu l'urgence, je me permet d'espérer, que vous voudrez bien me communiquer le plus tôt possible la décision qui aura été prise.

Veuillez agréer cher Directeur, avec l'expression de toute ma gratitude, l'assurance de mes sentiments bien sincèrement dévoués.

S/ A. TCHENKELI  
 Ministre de George  

 საგარეო  
 უწყვენი  
 საქმე

109  
Paris, le 3 Novembre 1924

50  
Monsieur le Général,

Le bienveillant intérêt que vous avez toujours porté aux affaires de mon pays, me permet de vous prier de bien vouloir me recevoir ainsi que M. le Président et Vice-Président de la section Géorgienne de la Croix-Rouge.

Nous désirerions vivement vous entretenir de la situation de la Géorgie après les récents événements qui s'y sont déroulés.

Nous nous tenons à votre disposition pour le rendez-vous qu'il vous conviendra de nous fixer.

Veillez agréer, Monsieur le Général, l'assurance de ma plus haute considération.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie

Monsieur le Général PAU  
Président de la Croix-Rouge  
21 Rue François Ier

PARIS



საქართველოს  
ანკვეთის  
ანკვეთის

Paris, le 5 Novembre 1924

49

170

Mon Cher Député,

Je sais combien nombreuses sont vos occupations surtout à la rentrée de la Chambre, mais confiant dans votre sympathie pour notre cause, et désirant vivement vous voir, je me permet de vous prier de bien vouloir m'accorder quelques instants.

Je me tiens à votre disposition pour le rendez-vous qu'il vous conviendra de me fixer.

Croyez bien, mon Cher Député, à mes sentiments les plus dévoués.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie.

Monsieur Edouard SOULIER Député

8, Rue Victor Massé

PARIS



საქართველოს  
ანკვეთი  
ანკვეთი

48  
Paris, le 10 Novembre 1924

111

Mon Cher Colonel ,

J'ai l'honneur de vous remercier de la réception de vos deux lettres du 5 courant par lesquelles vous avez bien voulu me faire savoir que le Capitaine EMOUKVARI et le jeune AMILAKVARI ont été admis, le premier à l'école de Saumur, et le second à St-Cyr.

Je m'empresse de vous exprimer mes chaleureux remerciements pour ces bienveillantes décisions prises en leur faveur. L'appui que vous venez de nous accorder ainsi, est pour nous une nouvelle marque de sympathie que vous n'avez jamais manqué de nous témoigner. Croyez bien que nous l'oublierons jamais, et j'ai le ferme espoir que nos compatriotes en question sauront s'en montrer digne.

Je vous prie d'agréer mon Cher Colonel, l'assurance de mes sentiments bien sincèrement dévoués.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie.

Monsieur le Colonel FOURNIER

Ministère de la Guerre

PARIS



საქართველოს  
ეროვნული  
ბიბლიოთეკა



Paris le 18 Novembre 1924

112

47

Monsieur

le Général Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 12 courant par laquelle vous avez bien voulu me faire savoir que la Société Française de Secours aux blessés Militaire -Croix-Rouge Française- avait décidé de venir en aide à mes infortunés compatriotes qui, a la suite des derniers événements déroulés en Géorgie, durent se réfugier hors de leur patrie.

Je vous exprime toute ma gratitude pour le précieux appui que vous nous accordez dans ces moments si pénibles. Comme vous avez bien voulu<sup>me</sup> demander de le faire, je vous préviendrez aussitôt que les personnes en question auront été embarquées pour Marseille. Elles errent encore en Anatolie et le gouvernement turc à l'intention de les envoyer à Kessaria. Notre représentant fait toutes les démarches pour qu'elles puissent se rendre à Constantinople à conditions quelles soient dirigées sans retard sur la France .

J'ai avisé notre représentant à Constantinople de votre intention de venir en aide à nos nouveaux réfugiés qui seront réconfortés en apprenant le bienveillant secours qu'ils recevront à leur débarquement.

En vous réitérant mes remerciements les plus chaleureux je vous prie d'agréer, Monsieur le Général, Président, les assurances de ma haute considération.

Monsieur le Général Pau  
PARIS

A. T. PAULI  
Ministre de Géorgie



საქართველოს  
გარე საქმეების  
წარმომადგენელი

PARIS, le 25 Novembre 1924

113

Monsieur l'Ambassadeur,

Vu que, à la suite de la reconnaissance par les Gouvernements alliés: anglais, français et italien -du Gouvernement de ladite "Union des Républiques socialistes soviétiques", cette question peut venir à l'ordre du jour pour le Gouvernement du Roi, je considère de mon devoir d'y arrêter votre attention dans la mesure, il va sans dire, où elle touche aux intérêts de mon pays.

Les Gouvernements alliés, notamment ceux de la Grande-Bretagne et de la France, ont reconnu le Gouvernement de l'"Union" sur les territoires de l'ancien empire russe qui, à leur tour, reconnaissent son autorité. Cette formule réserve indubitablement le droit de la Géorgie à son indépendance. Le peuple géorgien, en effet, n'a pas reconnu et ne reconnaîtra jamais le pouvoir d'occupation, ni non plus l'"Union" dans

Son Excellence

Monsieur le Baron de GAIFFIER d'HESTROY

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

de BELGIQUE

PARIS

laquelle elle fut incluse par violence.

Le Gouvernement français a, en outre, jugé nécessaire d'ajouter dans son télégramme du 28 octobre à M. Tchitchérine, que la reconnaissance du Gouvernement de l'"Union" ne saurait porter atteinte à aucun des engagements pris et des traités signés par la France". Ce mot "engagements" implique, entre autres, la reconnaissance accordée par la France à la Géorgie, il y aura bientôt quatre ans.

L'indépendance de la Géorgie avait été reconnue antérieurement par la Russie-elle-même qui, le 7 Mai 1920, signa avec la Géorgie un traité formel dont le premier article est libellé ainsi qu'il suit:

" Se basant sur le droit de tous les peuples, proclamé  
" par la République Socialiste Fédérative soviétiste russe,  
" de disposer librement d'eux-mêmes, jusques et y compris la  
" séparation totale de l'Etat dont ils font partie, la Rus-  
" sie reconnaît sans réserve l'indépendance et la souverai-  
" neté de l'Etat géorgien et renonce de plein gré à tous les  
" droits souverains qui appartenaient à la Russie à l'égard  
" du peuple et du territoire géorgiens."

Malgré cela, une année ne s'était pas écoulée, que le Gouvernement russe violant ce traité, sans déclaration de guerre ni autre forme; lança ses troupes contre la Géorgie et l'occupa après cinq semaines de résistance opposée par l'armée géorgienne.



Je me permets de citer ces faits pour exprimer le ferme espoir que votre Gouvernement qui, avec les autres Gouvernements alliés, reconnut la Géorgie le 27 Janvier 1921, ne refusera pas de sauvegarder le statut international de cette dernière au cas où il serait disposé à rétablir des relations normales avec la Russie.

Je me sens encouragé dans cet espoir par la bienveillante attention et l'appui que votre Gouvernement n'a cessé de témoigner au peuple géorgien pendant ces quatre années de souffrances horribles. Pour ne pas dire davantage, je me permettrai de rappeler que la délégation belge fut du nombre des trois délégations qui soulevèrent à la dernière Assemblée de la Société des Nations, la question de la Géorgie et qu'elle défendit fermement la cause géorgienne tant à l'Assemblée qu'à la Commission.

La résolution qui y fut adoptée, se rapporte, comme il est connu, au soulèvement du peuple géorgien contre ses asservisseurs; elle confie au Conseil de la Société des Nations le soin de prendre les mesures nécessaires pour aider au retour de la Géorgie à une situation normale.

Mais les troupes russes étouffèrent le soulèvement dans le sang et, jusqu'à ce jour, le pouvoir d'occupation se venge sauvagement, non seulement sur les insurgés, mais encore sur leurs familles. Plus de dix mille personnes furent fusillées sans jugement; même des détenus qui se trouvaient en prison au moment du soulèvement, ne furent pas épargnés; on compte par milliers les déportés en Sibérie; des villages entiers sont livrés au



feu et au fer; les habitants sans abri, sans vêtements ni nourriture --femmes, enfants, vieillards-- sont encore plus nombreux.

Le peuple géorgien sait supporter ces souffrances. Il continuera la lutte pour sa liberté consacrée par les Puissances, et il compte sur le Gouvernement du vaillant peuple belge qui est pour lui le plus bel exemple de fermeté et d'héroïsme.

En conséquence je me permets d'espérer, Monsieur l'Ambassadeur, que votre Gouvernement voudra bien, au cas où il jugerait bon de reprendre des relations avec la Russie, faire, dans l'acte même de reconnaissance du Gouvernement russe, la réserve que cette reconnaissance ne modifie en rien le statut international de la Géorgie, ni sa reconnaissance par la Belgique.

Je vous prie de bien vouloir transmettre ce qui précède au Gouvernement du Roi et veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

*A. Echenkeli*

Envoyé extraordinaire et Ministre  
Plénipotentiaire de Géorgie

en France.



Paris le 28 Novembre 1924

39

117

Monsieur le Ministre,

Vu que, à la suite de la reconnaissance par les Gouvernements alliés: anglais, français, et Italien- du Gouvernement de l'édite "Union des Républiques Socialistes soviétiques", cette question peut venir à l'ordre du jour pour le Gouvernement de la République Tchéco-Slovaque je considère de mon devoir d'y arrêter votre attention dans la mesure il va sans dire, où elle touche aux intérêts de mon pays.

Les Gouvernements alliés, notamment ceux de la Grande-Bretagne et de la France, ont reconnu le Gouvernement de "l'Union" sur les territoires de l'ancien empire russe qui, à leur tour, reconnaissent son autorité. Cette formule réserve indubitablement le droit de la Géorgie à son indépendance. Le peuple Géorgien, en effet, n'a pas reconnu et ne reconnaitre jamais le pouvoir d'occupation, ni non plus de l'"Union" dans laquelle elle fut incluse par violence.

Son Excellence

Monsieur Stéfan OSUSKY

Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire

de la République Tchéco-Slovaque

PARIS.



საქართველოს  
არქივები  
არქივი

Le Gouvernement Français a, en outre, jugé nécessaire d'ajouter dans son télégramme du 28 Octobre à M. Tchitchérine, que la reconnaissance du Gouvernement de l'"Union" "ne saurait porter atteinte à aucun des engagements pris et des traités signés par la France". Ce mot "Engagements" implique, entre autre, la reconnaissance accordée par la France à la Géorgie, il y aura bientôt quatre ans.

L'Indépendance de la Géorgie avait été reconnue antérieurement par la Russie elle-même qui, le 7 mai 1920, signe avec la Géorgie un traité formel dont le premier article est libellé ainsi qu'il suit

" Se basant sur le droit de tous les peuples, proclamé  
 " par la République socialiste Fédérative soviétique russe,  
 " de disposer librement d'eux-mêmes, jusques y compris la  
 " séparation totale de l'Etat dont ils font partie, la Russie  
 " reconnaît sans réserve l'indépendance et la souveraineté  
 " de l'Etat Géorgien et renonce de plein gré à tous les droits  
 " souverains qui appartenaient à la Russie à l'égard du peuple et du territoire Géorgiens."

Malgré cela, une année ne s'était pas écoulée, que le Gouvernement russe violent ce traité, sans déclaration de guerre ni autre forme, lança ses troupes contre la Géorgie et l'occupa après cinq semaines de résistance opposée par l'armée Géorgienne.

Je me permet de citer ces fait pour exprimer le ferme espoir que votre Gouvernement qui, au mois de mars 1921, reconnut "de facto" la Géorgie ne refusera pas de sauvegarder le statut international de cette dernière au cas ou il serait disposé à rétablir des relations normales avec la Russie.



Je me sens encouragé dans cet espoir par la bienveillante attention et l'appui que votre Gouvernement n'a cessé de témoigner au peuple Géorgien pendant ces quatre années de souffrances horribles. Je rappellerais entre autres qu'il procure à plusieurs de nos jeunes gens les moyens matériels de continuer leurs Etudes dans les Etablissements d'enseignements Supérieur de Tchéco-Slovaquie. A plusieurs reprises l'éminent Ministre des Affaires Etrangères Monsieur Benes, soutint notre cause de son précieux appui. Il nous le témoigna encore à la dernière assemblée de la Société des Nations.

La résolution adoptée à Genève, se rapporte, comme il est connu, au soulèvement du peuple Géorgien contre ses asservisseurs elle confie au Conseil de la Société des Nations le soin de prendre des mesures nécessaires pour aider au retour de la Géorgie à une situation normale.

Mais les troupes russes étouffèrent le soulèvement dans le sang et, jusqu'à ce jour, le pouvoir d'occupation se venge sauvagement, non seulement sur les insurgés, mais encore sur leurs familles. Plus de dix mille personnes furent fusillées sans jugement même les détenus qui se trouvaient en prison au moment du soulèvement ne furent pas épargnés; on compte par milliers les déportés en Sibérie des villages entiers sont livrés au feu et au fer; les habitants sans abri, ni vêtements ni nourriture --femmes, enfants, vieillards-- sont encore plus nombreux.

Le peuple Géorgien sait supporter ses souffrances. Il continuera la lutte pour sa liberté consacrée par les Puissances, et il compte sur les Gouvernements du peuple Tchéco-Slovaque qui est pour lui un bel exemple de courage et de fermeté.





42

120

Je vous prie de bien vouloir transmettre ce qui précède  
au Gouvernement de la République et veuillez agréer, Monsieur  
le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Envoyé Extraordinaire et Ministre  
Plénipotentiaire de Géorgie  
en France



საქართველოს  
არქივები  
არქივი

Paris, le 6 Décembre 1924

34

121

Monsieur le Président du Conseil,

Vous avez bien voulu me faire savoir que Monsieur le Ministre de la Guerre a accordé le maintien en France, pendant un an, de cinq de mes compatriotes officiers à titres étranger au 1er Régiment de la Légion Etrangère.

Je tiens en la circonstance, à vous exprimer toute ma gratitude pour cette bienveillante décision pour laquelle j'étais intervenu auprès de vous.

J'ai le ferme espoir que mes compatriotes dont il s'agit s'attacheront encore plus fermement à se montrer digne de cette nouvelle marque d'attention de la part de votre Gouvernement et je ne doute pas que grâce à l'enseignement qu'ils auront pu poursuivre en France, ils ne soient plus tard, dans leurs branches les pionniers chez nous de la science française.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, les assurances de ma très haute considération.

A TCHENKELI

Ministre de Géorgie

Son Excellence  
Monsieur Edouard HERRIOT  
Président du Conseil  
Ministère des Affaires Etrangères

PARIS



საგარეო  
აფარების  
მინისტრო

Paris, le 2 Décembre 1924

35

122

Monsieur

le Général Président,

Me référant à ma lettre du 18 novembre, j'ai l'honneur de vous informer que, suivant une dépêche de notre représentant à Constantinople, 20 réfugiés géorgiens se sont embarqués pour la France le 26 dernier sur le bateau. " Propontissit". Jusqu'ici il nous a été impossible de savoir la date exacte de l'arrivée de ce bateau à Marseille; suivant les renseignements de l'agence de Paris ce sera le 3 ou 4 Décembre.

Le retard de l'embarquement de tous les réfugiés provient, entre autres, de ce que le gouvernement turc mettait des obstacles à leur concentration à Constantinople. Au Ministère des Affaires Etrangères on a bien voulu nous promettre d'intervenir auprès des Autorités turques pour qu'il leur soit permis de prendre le bateau dans le port ou il se trouveront. Le voyage leur sera ainsi grandement facilité.

Je vous mettrai au courant de leur embarquement. En attendant, je me permet d'espérer que, comme vous avez bien voulu me l'écrire, vous ferez accorder une aide à mes vingt compatriotes qui seront dans quelques jours à Marseille.

Monsieur le Général PAU

Président de la Sté Française  
de Secours aux Blessés Militaires  
Président de la Croix-Rouge Française

Paris



ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ  
ՄԱՐԿԱԿՈՒՆ  
ՆԱԿԻՉ

Le premier Secrétaire de la Légation, M. Assatiany est chargé de se rendre à leur débarquement et nous aimons à penser qu'il lui sera possible d'entrer en relation avec notre représentant régional à Marseille.

En vous réitérant l'expression de ma profonde gratitude je vous prie, d'agréer, Monsieur le Général: Président, les assurances de ma haute considération.

A. TCHENKELI  
Ministre de Géorgie



Paris, le 10 Décembre 1924

32

~~125~~ 124

Monsieur le Ministre,

Grâce à une bienveillante décision du Ministre de la Guerre, Monsieur Saïd TOUKAREFF, en faveur duquel j'étais intervenu, a pu entrer à l'École de Cavalerie de Saumur où il a terminé ses études cette année dans de bonnes conditions.

Monsieur Toukaeff désirant compléter son instruction Militaire dans l'armée française, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir l'autoriser à faire un stage de 6 mois dans le 16ème Régiment de Dragons à Saint-Germain-en-Laye, à titre de S-Lieutenant de l'Armée Géorgienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération .

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie

Son Excellence

Monsieur le Général NOLLET

Ministre de la Guerre

PARIS



საქართველოს  
არქივები  
არქივი

Paris, le 9 Décembre 1924

33

~~124~~ 125

Monsieur l'Ambassadeur,

A l'occasion de l'élévation en Ambassade, des Représentations de Pologne et de France, à Varsovie et à Paris, c'est pour moi un agréable devoir de vous adresser mes félicitations et je suis particulièrement heureux de vous voir le premier appelé à cet éminent poste.

Le grand peuple polonais qui toujours porté haut l'étendard de la liberté et a réussi à réaliser son idéal national, est un encourageant exemple pour le peuple Géorgien dans sa lutte libératrice.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie

Son Excellence

Monsieur CHLAPOWSKI

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire

de Pologne

PARIS.



საქართველოს  
ეროვნული  
ბიბლიოთეკა  
და არქივი

Paris le 12 Décembre 1924

31

126

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Nous avons suivi avec un vif intérêt les événements qui se déroulent récemment en Esthonie et c'est aujourd'hui pour moi, un bien agréable devoir de vous adresser les chaleureuses félicitations du Gouvernement National de Géorgie, auxquels je joins les miens personnels. De grands sacrifices sont malheureusement liés à cette victoire et veuillez recevoir, en même temps nos condoléances pour la perte cruelle de ceux qui se sont héroïquement sacrifiés sur l'autel de la Patrie.

Vous pouvez être certain que le peuple Géorgien qui endure les pires souffrances et ne cesse de lutter contre un perfide et redoutable adversaire apprécie hautement cette victoire prouvant une fois de plus qu'un peuple fermement résolu à vivre libre, finit par réaliser son idéal national.

Je vous prie de transmettre ce qui précède à votre Gouvernement et veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances de ma haute considération.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie

Son Excellence

Monsieur SCHMITT

Chargé d'affaires d'Esthonie

PARIS



საქართველოს  
ჯანმრთელი  
სამთავრო

29

Paris, le 18 Décembre 1924

127

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre aimable lettre par laquelle vous me communiquez votre décision concernant la réduction définitive consentie par vous sur les prix de passage, pour les réfugiés géorgiens, embauché par les soins du Ministère du travail et qui doivent se rendre en France dans le plus bref délai.

Je tiens à vous exprimer les vifs remerciements de mon Gouvernement, auxquels je joint les miens, pour l'aide que vous voulez bien, en la circonstance, accorder à mes infortunés compatriotes obligés aujourd'hui à la suite de la lutte sanglante menée contre le pouvoir d'occupation soviétique, de chercher un refuge en France. Soyez sur que cette aide à la Géorgie martyre ne restera pas vaine et que le peuple Géorgien vous gardera une profonde reconnaissance.

Nous ne manquerons pas de profiter de votre conseil de

Monsieur le Président

de la COMPAGNIE DE NAVIGATION PAQUET

M A R S E I L L E



საქართველოს  
არქივები  
არქივი



nous adresser à la Ligue des Nations ainsi qu'à d'autres institutions pour obtenir des passages réduits. Mais vu la longueur des démarches je vous prie, en attendant les décisions, de bien vouloir examiner s'il ne vous serait pas possible de faire bénéficier les autres réfugiés géorgiens actuellement à Constantinople ou qui y seront sous peu, les mêmes conditions exceptionnelles que vous avez bien voulu faire pour les 35 ou 40 passagers visés dans le contrat.

Je n'ai aucune objection à ce que le prix de 200 Frs à rembourser par les bénéficiaires de vos conditions, soit inséré dans les contrats d'embauchage, par le bureau du Ministère du Travail.

Veillez agréer, Monsieur le Président, avec mes remerciements réitérés, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. TCHENKELI

Ministre de Géorgie.



PARIS, le 20 Décembre 1924

Cher Directeur,

Je vous exprime tous mes remerciements pour l'intérêt que vous portez à mes compatriotes obligés de chercher un refuge en France.

Depuis ma première démarche auprès de vous nous avons réussi à faire venir en France deux groupes respectivement de 20 et 26 personnes. Un troisième groupe de 11 est en route pour Marseille. Leurs passages ont été assurés par le Comité américain qui maintenant ne peut plus continuer à nous accorder son aide. Nous avons pu heureusement faire un arrangement avec la Cie de Navigation Paquet. Elle consent à transporter 35 ou 40 personnes à des conditions exceptionnelles vu la situation: les passages réduits à 200 francs, nourriture comprise, seront

Monsieur Albert THOMAS

Directeur du Bureau International du Travail

GENEVE

payés à la Compagnie par l'intéressé à raison de 25 francs par mois retenus sur son salaire. Une clause à cet effet sera introduite, par le Ministère du Travail, dans le contrat d'embauchage.

J'ai demandé à la Cie Paquet de bien vouloir faire bénéficier de ces conditions tous nos autres réfugiés. Je ne sais encore sa décision. Mais comme vous le verrez par la lettre dont je vous communique ci-joint la copie, Paquet nous conseille d'arranger le voyage des autres réfugiés avec le concours de la Société des Nations qui se mettrait en rapport avec sa Compagnie ou toute autre. Cela me fait penser que la Compagnie Paquet préfère traiter, pour la question dont il s'agit, avec la Société des Nations.

Je m'adresse donc encore une fois à votre bienveillance. Ne serait-il pas possible, par l'intervention de votre Bureau, d'obtenir le transport de nos réfugiés dans des conditions aussi avantageuses que celles accordées par la Cie Paquet à une quarantaine de personnes?

Une question très grave pour nous est celle des vêtements des réfugiés qui en manquent complètement. M. le Général Pau est intervenu auprès de la Croix-Rouge dont il est Président mais cette dernière n'a pu, malgré le grand désir de secourir nos compatriotes, nous donner pour le moment plus de 200 frs.

Pouvons-nous espérer obtenir quelques vêtements par la Société des Nations ou par le Comité de Nansen? M. Johnson pourrait-il faire quelque chose dans ce sens?

Encore une fois je m'excuse de vous en avoir parlé.



28

131<sup>-3-</sup>

vous avez de si nombreuses occupations et recevez, Cher Directeur, les assurances de mon bien sincère dévouement.

Ministre de Géorgie.



საქართველოს  
ეროვნული  
ბიბლიოთეკა  
და არქივი

25

Paris, le 23 Décembre 1924

132

Monsieur le Ministre,

J'ai pris connaissance de la lettre en date du 20 Octobre de l'année courante, du Département Politique Fédéral, adressée à Monsieur K. CHAVICHVILY, Délégué du Gouvernement National de Géorgie à Genève.

C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai pu constater l'attitude bienveillante et très obligeante du Conseil Fédéral et Autorités suisses en général a l'égard de notre délégué en vue de lui faciliter l'accomplissement de la tâche difficile qui lui est confiée.

Cette bienveillance des Autorités Suisses nous est des plus précieuses surtout en ce moment où le peuple géorgien traverse la période la plus tragique de son Histoire.

En vous priant de bien vouloir transmettre nos profonds remerciements à votre Gouvernement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Envoyé Extraordinaire et Ministre  
Plénipotentiaire de Géorgie  
en France

Son Excellence  
Monsieur D U N A N T  
Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire  
de Suisse  
PARIS



24

Copie 133

SOCIETE DES NATIONS  
LEAGUE OF NATIONS

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL  
INTERNATIONAL LABOUR OFFICE  
GENEVE

GENEVE, le 24 Décembre 1924

Mon Cher Tchekeli,

Je suis heureux d'apprendre par votre lettre du 20 décembre que vos premières démarches pour vos compatriotes ont déjà porté leurs fruits et que vous avez pu faire assurer le transport d'un certain nombre de réfugiés.

Je n'ai pas trouvé joint à votre lettre la copie dont vous me parlez, mais je crains que la Compagnie PAQUET ne se rende pas compte exactement de la mission qui a été confiée à la Société des Nations et depuis au Bureau International du Travail. Ce qui est utile à l'heure actuelle, avant tout, pour assurer le transport des Géorgiens en détresse, c'est de faire appel à la générosité privée. La Société des Nations avec son budget constitué par la contribution de tous les Etats doit s'en tenir strictement aux missions qui lui sont confiées. Les quelques subsides qui nous ont été accordés ne peuvent répondre qu'à une oeuvre d'information à l'exclusion de toute subvention. Quelle que soit notre bonne volonté, nous ne pouvons donc pas répondre à l'appel qui nous est fait sous la forme que vous nous indiquez. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, je suis disposé à faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour recommander vos malheureux compatriotes auprès des institutions qui ont des fonds à distribuer. Je vous ai dit avoir déjà parlé de cette question à M. JOHNSON qui s'est mis en rapports avec M. CHILDS à Constantinople. Je lui en reparlerai encore et soyez certain que si quelque chose est possible de ce côté, cela sera fait.

A vous bien amicalement.

S/ Albert Thomas.

P.S. - Je reçois à l'instant la copie de la lettre de la Compagnie PAQUET, et je ne puis que vous confirmer que la Société des Nations ne dispose pas de fonds pour l'embarquement des passagers, mais que la Cie PAQUET devait faire allusion soit à des oeuvres privées, soit à l'intervention personnelle du Dr. NANSSEN au moment où il était à la tête du Haut-Commissariat pour les Réfugiés.

Monsieur TCHENKELI  
Légation de Géorgie,  
PARIS



საქართველოს  
ეროვნული  
აგენტობა

Pour accomplir cette lourde tâche, le Comité International pour la Géorgie qui s'est formé à Genève, et qui a déjà reçu l'adhésion de représentants de 11 nations différentes, doit avoir à sa disposition des moyens financiers qui lui manquent encore. A tous, donc sans distinction de nationalité, de sexe, ni de parti politique et il s'adresse avec insistance. A tous il demande d'adhérer à la Ligue pour la Géorgie, de s'inscrire à cet effet auprès du trésorier M. Charles Boveyron, 5, Boulevard du Théâtre à Genève, et de lui adresser en même temps qu'une cotisation minima de 3 fr. (et si possible très supérieure) un don exceptionnel qui réponde aux circonstances tragiques et vitales par lesquelles passe actuellement le peuple géorgien.

Nous demandons l'appui moral et matériel de tous les hommes et de toutes les femmes de bonne volonté pour la défense de la belle cause géorgienne.

Au nom du Comité international<sup>el</sup> pour la Géorgie:

Le Président: Jean Martin.

-----



TRANSLATION

135  
~~134~~

" We have been asked for information concerning the fate of certain comrades, particularly Comrades Stourza and Rouban (two well-known Communists). So far we have not given any information either through the press or at meetings because we were sure that they would come back safe and sound. We were sure that those people ( the Menshevists who were rising) would not dare to do them any harm. We must say that, in this connection, the Menshevists have shown themselves weak and characterless, "without backbone". They have started a democratic rising following democratic rules and they would not execute any of our comrades though we have shot hundreds; and even members of their Central Committee. Is it possible that they have ad other reasons. It is true that they are now actually spreading reports in Europe about their honest behaviour towards us and the barbarous behaviour of the Bolsheviks who even threaten the right to live. Let them say what they like. It won't do us any harm . Thus they captured our comrades, but they were set free and came back safe and sound."





135 136

Вот спрашивают относительно судьбы некоторых товарищей, в частности г. г. Стуруа и Рубена. Мы до сих пор не огласили их в печати никаких сведений, ни на собраниях, потому, что были уверены в том, что они вернутся невредимыми. Мы были уверены в том, что эта публика не нанесет ничего плохого сделать нашим товарищам. Нужно сказать, что в этом отношении меньше всего прозякал себе таких бесхарактерных, драблян, безработных людей, которые утрачивая демократическое воспитание по демократическим принципам и ни одного товарища не сумели предать расстрелу, несмотря на то, что мы сотни расстреливали и даже расстреливали членов центрального комитета. Возможно, что у них были другие причины, они сейчас верно делают доклад в Европу и говорят о том, как предельно они поступили о нами и как большевики варварски ведут себя, что подпадают даже на праве существования. Пусть себе говорят, это вам не вредит.

Итак они наших товарищей забрали в плен, но они были благополучно освобождены и возвращены.



ამ საქმეში დაწამრილია  
 სოფ. გარეხე (136) ფურც.  
 ს. ლის (თქ.) ნ. გ. გ. გ. გ.  
 "25" 12 2009

ამ ყაფიერებაში დაწამრილია  
 (136) ფურც. 67.64.2014  
 ხელმოწერა:



საქართველოს  
 არჩევნების  
 ადმინისტრაცია